



Guide des aides aux Maires de la Région

Ensemble, accélérons la réussite des projets de votre territoire !

AVRIL 2023

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

SOMMAIRE

Édito de Franck LEROY, Président de la Région Grand Est	4
Le Grand Est en chiffres	6
Les compétences et stratégies de la Région	8
Les aides de la Région	11
<i>Agriculture, forêt, viticulture et bioéconomie</i>	12
<i>Aménagement des territoires</i>	14
<i>Culture, mémoire et patrimoine</i>	16
<i>Développement économique</i>	18
<i>Environnement</i>	20
<i>Fonds européens</i>	22
<i>Formation et emploi</i>	24
<i>Jeunesse</i>	26
<i>Santé</i>	28
<i>Tourisme</i>	30
<i>Transport</i>	32
Les Maisons de la Région	35
Les 169 Conseillers régionaux du Grand Est	51

Édito

Mesdames et Messieurs les élu(e)s,
cher(e)s Collègues,

La Région Grand Est est une collectivité qui s'affirme chaque jour davantage : forte de ses compétences et de capacités d'investissement incomparablement supérieures à celles de nos trois anciennes Régions, elle est porteuse de projets ambitieux qui contribuent à la valorisation de nos identités historiques et qui assurent à notre territoire un rayonnement et un positionnement aujourd'hui avérés, à l'échelle transfrontalière, européenne et internationale.

La majorité régionale, issue des élections du printemps 2021, a un mandat clair et très volontariste, fondé sur la confiance de nos concitoyens. Ce mandat nous oblige au quotidien.

À la Présidence de notre Région, j'entends agir comme je l'ai toujours fait, avec toute la rigueur intellectuelle qu'exige cette fonction, au service de tous les habitants



du Grand Est, avec le souci de permettre à chacun de construire son avenir dans notre région, et avec la volonté de contribuer au développement de nos territoires, dans le respect de leur identité et de leurs spécificités respectives.

Nous vivons, depuis près de trois ans, une période marquée par un enchaînement de bouleversements sans précédent. Une pandémie mondiale qui a mis à l'arrêt nos économies et figé toute vie sociale, une désorganisation complète des chaînes logistiques mondiales, et désormais aussi une crise énergétique et une flambée des coûts résultant de la guerre déclenchée par la Russie aux portes de l'Union européenne.

Jamais sans doute, nous n'avons connu une telle succession de crises dans un laps de temps aussi court. S'ajoutent à cette conjoncture une accélération du dérèglement climatique, une érosion dramatique de la biodiversité et l'épuisement des ressources naturelles.

Dans un tel contexte, je comprends l'inquiétude, pour ne pas dire l'anxiété, de nos concitoyens tout autant que l'impatience de celles et ceux qui, conscients de l'urgence climatique, appellent à des changements rapides et en profondeur.

Mes cher(e)s Collègues, face aux défis que nous avons à affronter, aux transitions à opérer et qui ne peuvent plus être différées – sur le plan économique, énergétique, climatique, sociétal,... - je serai toujours résolument à vos côtés, avec mon équipe et avec les moyens d'action et les capacités d'initiative dont dispose la Région.

Ces dernières années, nous constatons, par ailleurs, une érosion du lien entre nos concitoyens et les responsables politiques, qui se traduit par une certaine lassitude, voire même parfois un véritable désintérêt. Restaurer la confiance entre eux et les élus que nous sommes est une absolue nécessité !

Elle passe par le respect de nos engagements, ceux pour lesquels nous avons été élus. Mais elle dépend également de notre manière de faire, de la méthode que nous empruntons pour développer et mettre en œuvre nos politiques. Le signal est clair : les citoyens demandent à être davantage consultés et associés aux décisions et aux actions que nous prenons.

C'est ici que votre mission – en tant que Maires, Présidents d'EPCI, Conseillers municipaux ou communautaires - revêt tout son sens et son importance. Ayant eu moi-même l'honneur et le bonheur d'exercer durant vingt-trois ans le beau mandat de Maire, je sais que vous seuls avez, en effet, la connaissance la plus fine et la plus précise de votre territoire, de ses atouts et de ses difficultés, ainsi que des besoins, attentes et aspirations de vos concitoyens. Ce faisant, vous êtes sans conteste des interlocuteurs et des partenaires de premier plan pour la collectivité régionale.

Aussi, et ceci est mon engagement, tous les grands chantiers portés par la Région dans ses différents champs de compétences et d'actions, seront initiés et mis en œuvre avec vous, dans le cadre d'un dialogue confiant, positif et constructif. Parce que nous avons en partage le souci du bien commun et de l'intérêt général, la volonté d'œuvrer au quotidien pour le bien-être de nos concitoyens, en particulier de notre jeunesse, pour la vitalité de nos territoires et de nos secteurs d'activités, pour la valorisation de nos ressources et de nos atouts.

La Région Grand Est est ainsi à vos côtés, au quotidien, comme en témoigne ce guide conçu pour vous informer de notre accompagnement dans la réalisation et la réussite de vos projets, et ce dans de nombreux domaines. Etant rappelé également que nos Maisons de la Région, réparties sur l'ensemble de notre territoire, sont à votre disposition, en proximité, pour être à votre écoute, vous informer et répondre à vos besoins, en lien avec l'ensemble des services de la collectivité régionale.

Mes cher(e)s Collègues, dans le contexte qui est actuellement le nôtre, complexe et difficile mais également riche d'opportunités et de perspectives nouvelles, j'ai grande confiance dans notre capacité à agir ensemble, conjointement, solidairement, au-delà de toutes considérations, pour mener à bien la mission qui est la nôtre, au service de nos concitoyens, de nos territoires, de notre région toute entière.

Franck Leroy
Président de la Région Grand Est

LE GRAND EST EN CHIFFRES

Superficie :

De Strasbourg à l'est, à Nogent-sur-Seine à l'ouest, la région Grand Est s'étend sur **57 441 km²**.

Population :

5 562 651 habitants, soit 8,3 % de la population française. 29 % de la population a moins de 25 ans.*

Géographie :

Le Grand Est compte

10 départements :

Ardennes, Aube, Collectivité Européenne d'Alsace (Haut-Rhin et Bas-Rhin), Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.

Profondément européenne, la région Grand Est est la seule de France à être **limitrophe de 4 pays** : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse.

1^{ère} région française en nombre de communes :

le Grand Est se distingue par son caractère rural avec

5 121 communes (au 1^{er} janvier 2019), dont 91 % comptant moins de 2 000 habitants.

Le Grand Est compte **6 aires urbaines** de plus de 200 000 habitants : Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes.

Territoire :

Près de **86 % de son territoire est dédié à l'agriculture et à la forêt****. La région occupe les premières places du palmarès national pour ses productions agricoles, agroalimentaire et pour le nombre d'emplois dans la filière bois.

Le secteur de **l'agroalimentaire** est le **2^e secteur employeur du Grand Est** après la métallurgie.

Elle se situe au **1^{er} rang des régions industrielles de France pour la valeur ajoutée*****.

Riche d'espaces naturels remarquables, **6 Parcs Naturels Régionaux** couvrent 15 % du territoire. Le Parc national des Forêts, premier parc dédié à la protection des forêts feuillues de plaine, à cheval entre le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté, est le plus récent des 11 parcs nationaux français.

Avec ses **27 Réserves naturelles régionales** (RNR), la région Grand Est dispose de trésors naturels devenus de véritables lieux d'éducation à l'environnement. Le territoire compte également 22 Réserves naturelles nationales. Des lieux à préserver et à parcourir pour apprendre et transmettre.

* source = Insee Flash Grand Est : Ralentissement démographique dans le Grand Est

** source = base de données d'occupation du sol de 2019 - BD OCS GE2

*** source = INSEE

LES COMPÉTENCES ET STRATÉGIES DE LA RÉGION

Les compétences de la Région

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Région Grand Est a changé d'échelle et gagné en puissance d'action sans renoncer à la proximité qui fonde tout service public. Ce nouveau périmètre - fruit de la fusion de l'Alsace, de la Champagne - Ardenne et de la Lorraine - s'est doublé de compétences élargies.

La Région Grand Est a ainsi montré sa force en matière de **formation, de transports, d'aménagement du territoire, de développement économique ou encore de gestion des fonds européens**. La Région partage avec d'autres collectivités des compétences comme le sport, la culture ou le tourisme.



LYCÉES



TRANSPORTS



AMÉNAGEMENT DURABLE DES TERRITOIRES



FORMATION PROFESSIONNELLE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

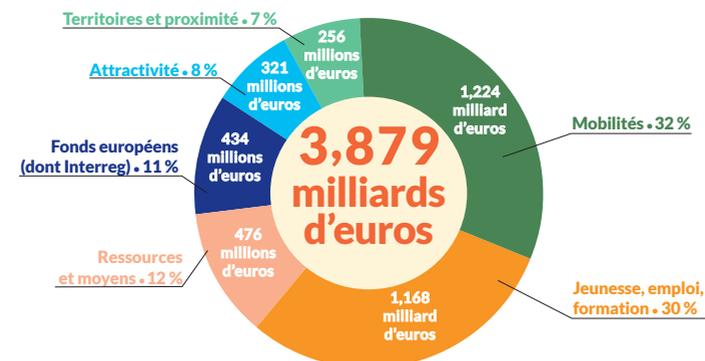


FONDS EUROPÉENS

Un budget ambitieux

En 2023, la Région Grand Est s'appuie sur un budget record de près de 4 milliards d'euros, dont plus d'1,6 milliard pour les investissements. Entre 2015 et 2023, la Région a doublé ses investissements.

Pour offrir un avenir durable à ses habitants, la clé est dans le développement, la transformation et l'innovation, axes principaux des stratégies, plans et schémas qui lui incombent.



Des schémas stratégiques pour tous les acteurs et territoires du Grand Est

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

La Région est responsable, sur son territoire, de la définition des orientations en matière de développement économique, qu'il s'agisse des aides aux entreprises, à l'investissement immobilier et à l'innovation, du soutien à l'internationalisation, de l'attractivité du territoire, de l'économie sociale et solidaire ou de l'économie circulaire.

Le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) identifie les secteurs et bassins d'emploi impactés par la transition écologique et détermine également les objectifs de soutien à la reconversion professionnelle. Le schéma englobe diverses thématiques : artisanat, tourisme, industrie, transfrontalier, agriculture, forêt...

Par ailleurs, ce schéma vise à organiser la complémentarité des interventions de la Région en matière d'aides aux entreprises avec celles des autres collectivités territoriales et en particulier les intercommunalités et communes, le SRDEII contient aussi un volet métropolitain.

Ces stratégies sont co-construites en concertation étroite avec les partenaires régionaux (collectivités territoriales, services de l'État, entreprises, associations...).
La Région a engagé la révision du SRDEII en novembre 2022, et la modification du SRADDET en décembre 2021.

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Stratégie régionale en matière d'aménagement du territoire, le SRADDET trace ainsi des perspectives à l'horizon 2050 pour lutter contre le changement climatique et s'adapter à ses effets, préserver et développer de la biodiversité, protéger la ressource en eau, limiter et valoriser les déchets, structurer les mobilités, réduire la consommation foncière et développer l'urbanisme durable.

Il offre un cadre de référence dans lequel les stratégies locales (SCoT, PLU, Plans climat, Plans de déplacement, chartes des PNR et acteurs des déchets) doivent s'inscrire ; il simplifie le paysage des documents de référence dont les territoires doivent s'inspirer pour développer leur propre stratégie.

Au travers de cette stratégie volontaire, la Région accompagne les territoires dans l'anticipation et les réponses à apporter aux grandes transitions et offre les conditions d'un développement équitable. Ainsi, les dispositifs régionaux sont en cohérence avec le SRADDET.

Ensemble, accélérons la réussite des projets de votre territoire !

#DEFI Emploi d'Avenir

#DEFI Territoire Attractif

#DEFI Jeunesse Epanouie

#DEFI Société Positive

#DEFI Climat Durable

#DEFI Numérique PourTous

#DEFI Innovation Responsable

LES AIDES DE LA RÉGION

Ce guide n'est pas exhaustif. Il reprend les dispositifs qui pourraient intéresser directement votre commune ou vos administrés.

Pour tout savoir sur les dispositifs régionaux, les critères d'éligibilité, les montants et les plafonds, rendez-vous sur :

www.grandest.fr/aides

AGRICULTURE, FORÊT, VITICULTURE ET BIOÉCONOMIE



Le Grand Est est l'une des premières régions agricoles françaises. Beaucoup de nos communes sont agricoles, viticoles ou forestières. C'est une force incomparable. La Région accompagne les agriculteurs au moment où ils sont confrontés à des défis majeurs sur notre territoire : concilier les enjeux économiques, environnementaux et sociaux, allier autonomie régionale et vocation d'ouverture.

EN QUELQUES CHIFFRES

29 500 exploitations.

1 166 entreprises agroalimentaires.

71 533 emplois agricoles.

38 737 emplois dans l'agroalimentaire.

3 millions d'hectares de terres agricoles (52 % du territoire).

7,09 milliards de valeur ajoutée.

5,5 milliards d'euros d'excédents commerciaux.

457 millions de bouteilles vendues en 2022.

1^{re} région française :

colza, pois protéagineux, orge, escourgeon, luzerne déshydratée, chanvre, chou à choucroute, œillette, houblon.

2^e région française :

betteraves industrielles, pommes de terre féculières, protéagineux, blé tendre, tabac, concombres, céleris raves, pommes de terre de consommation.

3^e région française :

oignons, asperges, oléagineux.

Un jeune agriculteur veut s'installer dans votre commune ? La Région l'accompagne !

Pour faciliter l'installation des jeunes agriculteurs (création ou reprise), la Région Grand Est a mis en place plusieurs interventions pour assurer la réussite de chaque projet.

Elle finance des **stages de parrainage**, afin de délivrer aux futurs agriculteurs l'indispensable formation pratique dans la conduite d'une exploitation. Elle finance des **conseils à l'installation** pour consolider la viabilité des projets.

Enfin, la Région accompagne **les jeunes agriculteurs** au démarrage de leur activité, en leur donnant un accès privilégié aux aides régionales et en leur apportant des **dotations forfaitaires** à l'installation.

Votre Région agit aussi pour

Accompagner l'agriculture dans ses transitions. Orienter vers la triple performance économique, environnementale et sociale. Une attention particulière est portée à l'élevage et à l'agriculture de montagne. Par exemple, plusieurs dispositifs soutiennent la transition numérique : Ferme du futur, transformation digitale, lycées agricoles 2030.

Apporter de véritables solutions performantes pour répondre aux impératifs des transitions environnementales, numériques, technologiques et organisationnelles : biomasses locales, renouvelables, produites de manière durable.

Faire face aux crises. Soutenir les agriculteurs chaque fois que la situation l'impose. C'est ainsi qu'elle a consacré 13 millions d'euros pour répondre aux urgences : gel, sécheresse, etc. 5 millions d'euros ont été destinés à la filière forêt-bois touchée par la crise liée aux scolytes en 2019.

Soutenir l'innovation. Aider aux transferts de technologie des centres de recherche vers les exploitations agricoles. Accompagner le conseil et les démarches collectives.

Assurer notre sécurité alimentaire.

Développer une agriculture plus durable grâce aux débouchés de la bioéconomie.

Aider à la commercialisation : financer des études de marché et des investissements pour la création de locaux de transformation ou de points de vente.

Investir pour les vergers : augmenter la production régionale en les développant et en assurant un renouvellement des espèces.

Soutenir l'industrie agroalimentaire : dans une logique de moins de dépendance, de résilience et à travers le maintien de territoires ruraux dynamiques.

Aider la filière bois. Accompagner les propriétaires forestiers dans leur gestion et moderniser les entreprises de 1^{re} transformation du bois (scieries).



UNION EUROPÉENNE

Le **FEADER** accompagne l'installation, les investissements agricoles et forestiers, la transformation et la commercialisation, les industries agroalimentaires, ainsi que la transition des exploitations... en bonne articulation avec les politiques régionales.

AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Le Grand Est dispose d'une belle et grande diversité territoriale : 6 grandes agglomérations de plus de 200 000 habitants, des villages et petites villes qui irriguent des territoires ruraux.

L'intervention de la Région prend largement en compte cette diversité, afin d'être utile, efficace et équilibrée dans chaque territoire.

Elle vise à favoriser les coopérations et solidarités entre territoires et à les préparer aux évolutions socio-démographiques et aux défis climatiques.

EN QUELQUES CHIFFRES

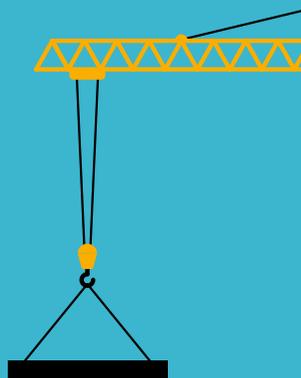
57 441 km² de superficie.

5,5 millions d'habitants.

5 121 communes.

149 intercommunalités.

94 % du territoire régional est rural.



Le **FEADER** accompagne les projets des territoires ruraux par le soutien aux services de proximité et via la démarche LEADER portée par les Groupes d'action locale (GAL). Le **FEDER** accompagne les territoires urbains dans leurs projets s'inscrivant dans le PTRTE et dans une démarche de transition.

Une friche dans votre commune ? La Région vous aide à la requalifier !

Anticiper, traiter, requalifier les friches industrielles, ferroviaires, militaires, hospitalières : c'est l'ambition que porte la Région Grand Est en articulation avec les Établissements Publics Fonciers, afin que nos territoires regagnent en compétitivité et en attractivité, tout en consommant moins et mieux d'espace.

La Région accompagne les communes, les EPCI et les sociétés d'économie mixte propriétaires de friches. Elle participe au financement des études, des travaux de dépollution, de démolition, d'aménagement, de renaturation des sites ou encore de reconstruction. C'est un accompagnement sur-mesure que la Région délivre à chaque commune et à chaque territoire, pour que les friches ne soient plus des handicaps mais de nouveaux atouts.

Votre Région intervient également pour

Soutenir le maintien et le développement des services à la population et l'amélioration du cadre de vie des centralités rurales et urbaines

grâce à une aide à des projets tels que : études de redynamisation, aménagement d'espaces publics, projets d'équipements publics structurants sportifs et culturels, projet de périscolaire, création de multi services, rénovation de commerces, lutte contre la vacance et les logements énergivores en cœur de bourg.

Aider à la conception et à la réalisation de projets exemplaires d'urbanisme durable, à vocation mixte (habitat, services et commerces de proximité), en réutilisation du tissu urbain existant, et prenant en compte les enjeux climatiques.

Accompagner le renouvellement urbain

au titre de la politique de la ville, dans les quartiers d'intérêt régional par une aide aux équipements publics et à l'aménagement d'espaces publics structurants.

Soutenir les usages numériques, en particulier dans l'utilisation du réseau régional de fibre optique pour la vidéoprotection.

Soutenir la création et le développement des tiers-lieux. Financer des lieux d'échanges, de formation, de sensibilisation au monde du numérique, puis les labelliser afin d'intégrer un réseau de taille régionale.

Aider les communes frappées par des catastrophes naturelles reconnues par arrêté interministériel à réparer les dégâts.

Le pacte territorial de relance et de transition écologique (PTRTE)

Unique en France, le PTRTE est une démarche partenariale entre l'État, la Région, les Départements, les collectivités locales et les forces vives du territoire.

93 PTRTE dans le Grand Est

Le PTRTE mobilise des crédits Relance, des politiques de droit commun et des fonds européens pour donner corps aux ambitions des territoires.

La Région a également créé un fond spécifique, le Fonds d'accompagnement territorial, pour soutenir la réalisation de projets concourant à la compétitivité, au développement économique et à la cohésion du territoire mais n'entrant pas dans le cadre de ses dispositifs d'intervention.

Ce fond, d'un montant annuel de 20 M€, est renouvelé chaque année pendant toute la durée des PTRTE, jusqu'en 2026.

CULTURE, MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Avec son patrimoine, ses institutions culturelles, ses centres de formation, ses lieux de diffusion, ses festivals, ses compagnies et ses artistes, le Grand Est fait preuve d'une vitalité culturelle qui contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de ses territoires.

C'est aussi un élément essentiel du développement local, de la cohésion territoriale et sociale et de l'économie de la connaissance.

EN QUELQUES CHIFFRES

35 000 emplois non délocalisables.

868 journées de tournage dans le Grand Est en 2021 pour 15 millions de retombées économiques.

148 festivals majeurs dans toutes les disciplines.

121 musées d'appellation «Musées de France».

6 parcs scéniques de location de matériel animés par l'agence culturelle du Grand Est.

Plus de 60 millions d'euros consacrés chaque année à la culture.



Votre commune veut restaurer son patrimoine ? La Région est votre partenaire !

Le budget des petites communes ne leur permet souvent pas de préserver ou de restaurer leur patrimoine architectural remarquable (qu'il soit protégé au titre des Monuments historiques ou non). Or, ce patrimoine est un vrai atout pour nos territoires et une marque de notre mémoire collective.

La Région Grand Est a décidé d'intervenir, sous la forme d'une aide plafonnée à 50 000 euros, afin d'aider les maires des communes de moins de 6 000 habitants à préserver des **édifices culturels, industriels, militaires**, mais également des fermes ou maisons anciennes, des fontaines, des lavoirs, etc. Pour les communes de 3 500 habitants, ce dispositif est étendu aux propriétaires privés de **biens architecturaux remarquables**. Pour les édifices protégés, les communes sont éligibles jusqu'à 20 000 habitants, si l'édifice est inscrit au titre des Monuments historiques et sans limite de population s'il est classé.

Enfin, pour les communes de moins de 500 habitants, une aide spécifique est apportée par la Région afin de restaurer les **monuments aux morts des guerres** de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.

Votre Région se mobilise aussi pour

Aider le développement culturel des territoires. Développer des projets de proximité, dans les domaines du livre, du cinéma et de l'audiovisuel.

Soutenir les initiatives artistiques et culturelles locales. Soutenir des initiatives enrichissant l'offre culturelle dans les territoires, avec la participation de professionnels.

Soutenir le patrimoine classé au titre des Monuments historiques.

Soutenir l'aménagement ou les acquisitions des musées.

Soutenir les revues régionales, patrimoniales et historiques.

Aider à l'acquisition de matériel scénique ou scénographique.

Aider l'investissement dans les salles de cinéma.

Soutenir les résidences artistiques.

Financer la présence d'un artiste ou d'une équipe artistique du spectacle vivant ou des arts visuels dans un lieu de diffusion culturelle et sur un territoire pendant une période allant d'une à trois saisons.

Aider la production audiovisuelle sur notre territoire.

Soutenir les projets culturels commémoratifs événementiels relatifs à la mémoire des conflits

Soutenir les actions en faveur des langues et cultures régionales.

Aider les libraires et les éditeurs indépendants.

Soutenir les grandes institutions et les lieux culturels sur tout le territoire.

Soutenir quelques projets de valorisation du patrimoine chaque année dans le cadre d'un appel à projets.



Le **FEDER** soutient les investissements culturels d'envergure incluant une dimension énergétique et/ou numérique. Le **FEADER** accompagne des projets culturels via les GAL LEADER ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grande terre industrielle, notre région a dû affronter une série de crises et de mutations qui lui ont appris à s'adapter, à innover et à aller de l'avant. Aujourd'hui, le Grand Est a de nombreux atouts pour réussir.

EN QUELQUES CHIFFRES

152 milliards d'euros de PIB.

3,6 milliards d'euros d'excédents commerciaux.

1^{re} région exportatrice après l'Ile-de-France.

Plus de 360 000 entreprises.

2,1 millions d'emplois.

Plus de 190 000 travailleurs frontaliers.

Taux de chômage de 8,3 %.

43 bassins d'emploi.

6 pôles de compétitivité :

Bioeconomy For Change, Biovalley France, Véhicule du futur, Materialia, Fibres énergivie, Hydreos.



Vos entreprises ont besoin d'être accompagnées pour faire face aux défis actuels ?

La Région déploie des parcours de transformation !

Ces parcours tournent autour de trois moteurs du changement : la **transformation industrielle 5.0**, la **transition écologique**, la **transition numérique**.

Ils sont fondés sur un **accompagnement personnalisé et adapté aux enjeux et besoins** de chaque entreprise. L'objectif est d'aider les entreprises à être plus performantes et les appuyer dans leurs projets, grâce à l'identification des leviers de transformation et à la mise en œuvre d'un plan d'actions.

Chaque phase doit créer de la valeur pour le dirigeant, le faire progresser en connaissance et maturité et lui permettre de se projeter durablement dans une stratégie globale de transformation.

À chaque étape du parcours, l'entreprise est suivie par un **interlocuteur unique**, garant de la réussite du processus : le référent de proximité.

Votre Région agit également pour

Aider à la reprise et à la restructuration des entreprises. Des aides plafonnées à 250 000 euros pour sauvegarder les emplois et outils industriels.

Préparer l'Industrie 5.0. Diagnostic de performance industrielle, artisanale, en vue de la conversion des entreprises aux nouveaux modèles de production.

Préparer l'artisanat de demain. Appel à manifestation d'intérêt pour moderniser les entreprises artisanales et accroître leur compétitivité.

Anticiper les grandes transitions. Accélérer les transformations technologiques, économiques, organisationnelles et environnementales des entreprises (Grand Est Compétitivité).

Accompagner la création de SCOP/SCIC. Aider des salariés ou des demandeurs d'emploi à devenir associés-salariés de leur PME.

Aider les entreprises d'utilité sociale. Soutenir la création, le développement, la modernisation d'entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Soutenir les entreprises engagées dans des projets individuels ou collaboratifs de recherche, de développement et d'innovation à forte valeur ajoutée, dans le cadre de l'appel à projets France 2030 régionalisé.

Élargir les débouchés des entreprises à l'international, en mobilisant en faveur des dirigeants, des accompagnements pour construire et mettre en œuvre une stratégie d'export.

Accompagner les demandeurs d'emploi, les personnes en reconversion professionnelle et les jeunes âgés de moins de 30 ans dans les différentes étapes du parcours de création d'entreprise. Les chèques CREA de la Région permettent de couvrir les différents accompagnements essentiels au parcours du créateur d'entreprise et peuvent être activés progressivement en fonction de ses besoins (dont bénéficier d'une expertise en amont des demandes de prêt, garantie bancaire, microcrédit, etc.).



UNION EUROPÉENNE

Le FEDER soutient la recherche, l'innovation et le développement économique.
Le FTJ accompagne la transition industrielle des territoires carbonés.
Le FSE+ accompagne l'économie sociale et solidaire.
Le FEADER aide les industries agroalimentaires.

ENVIRONNEMENT

Dans le Grand Est, la Région agit au quotidien pour réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables, préserver la ressource en eau, les paysages et la biodiversité.

EN QUELQUES CHIFFRES

11% du territoire du Grand Est classé Natura 2000 et 15% en Parc naturel régional.

4 lacs de plus de 1000 hectares.
21 000 km de cours d'eau.

45 millions d'euros votés au budget 2023 pour restaurer, préserver et valoriser la biodiversité et les paysages et promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau.

Des objectifs :

- Couvrir 100 % de la population en extension de consignes de tri.
- 1 000 km de haies d'ici 2027.
- 100% de couverture de la consommation énergétique régionale par des énergies renouvelables en 2050.
- 20 % de consommation d'eau, 91 % des rivières et 100 % des nappes d'ici 2030.



Le FEDER soutient la transition énergétique et écologique, l'économie circulaire ainsi que l'adaptation au changement climatique.
Le FEADER soutient la transition des exploitations agricoles et forestières.

Des bâtiments publics économes en énergie ? La Région vous accompagne.

La transition énergétique est l'une des grandes priorités de la Région Grand Est. Elle passe, avant tout, par une réduction de la consommation d'énergie.

L'intervention régionale permet notamment d'orienter le maître d'ouvrage pour la réalisation de travaux énergétiques, de réduire les consommations d'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de participer à la conservation du patrimoine des communes, d'améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments et la qualité de vie des occupants, de créer de l'activité économique dans chaque territoire.

Le programme Climaxion, de la Région et de l'ADEME, est également au service des communes en soutenant les projets de rénovation énergétique performante, le recours aux énergies renouvelables et l'économie circulaire.

Votre Région intervient également pour

Financer les énergies renouvelables.

Géothermie de surface, solaire thermique, bois énergie, hydroélectricité, méthanisation, photovoltaïque.

Réaliser les diagnostics énergétiques des bâtiments.

Financer la rénovation énergétique des bâtiments. Equipements publics et associatifs, copropriétés, logements sociaux.

Favoriser et faciliter le recours aux matériaux biosourcés et bas carbone.

Soutenir une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage spécifique à l'utilisation du bois et des biosourcés dans la construction ou la rénovation lourde d'un bâtiment. Financer l'évaluation et la caractérisation des performances des matériaux et procédés de construction à faible empreinte carbone.

Préserver la biodiversité et les continuités écologiques. Appel à projets « Trame verte et bleue » à destination des communes et de leurs groupements.

Restaurer et mieux valoriser les cours d'eau et les milieux aquatiques

Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes au risque d'inondation.

Soutenir l'élaboration de plans de désherbage ou de plans de gestion différenciée et réduire les risques de pollution des eaux par les produits phytosanitaires.

Aider à l'acquisition de véhicules à faibles émissions (hydrogène, biocarburant, électrique et GNV).

Encourager le déploiement de bornes de recharge BioGNV et électriques.

Optimiser la consommation et la gestion des ressources. Réduire la consommation d'eau, d'énergie, de matières premières.

Réduire et recycler les déchets.

Accompagner la mise en œuvre de la tarification incitative, le réemploi et la modernisation des déchetteries. Accompagner les chantiers exemplaires (construction, déconstruction et réhabilitation de bâtiments).

Anticiper le manque d'eau et les sécheresses liées au changement climatique par des études, des travaux et des équipements permettant de diminuer les besoins, de rechercher des solutions alternatives pour l'alimentation en eau potable, ou encore la recharge des milieux naturels par la désimpermeabilisation (dispositif adaptation au changement climatique).

Désimpermeabiliser, végétaliser les parkings, infiltrer et stocker les eaux pluviales (dispositif adaptation au changement climatique).

Accompagner les entreprises et citoyens dans leur projets environnementaux (Appel à initiative citoyenne et AMI Entreprise et biodiversité).

Soutenir l'ingénierie et les actions des Parcs naturels régionaux qui accompagnent les projets et la transition écologique des 645 communes classées du Grand Est.

Sensibiliser les plus jeunes à l'environnement.

Reconnaître et valoriser les efforts des Territoires Engagés pour la Nature et des Communes Nature

Les chargés de mission territoriaux eau-biodiversité du Life Biodiv'Est sont à votre disposition dans les Maisons de la Région pour vous accompagner dans le montage technique et financier de vos projets.

FONDS EUROPÉENS



Le Grand Est est une région européenne par son ouverture géographique à la Belgique, au Luxembourg, à l'Allemagne et à la Suisse. Mais la collectivité régionale est également autorité de gestion de grands programmes européens.

EN QUELQUES CHIFFRES

Pour la politique de cohésion :

965 millions d'euros sur la période 2014/2020 :

- dont 186 millions d'euros de crédits de relance React-EU sur 2021/2023
- et 899,2 millions d'euros sur la période 2021/2027 pour les fonds FEDER, FSE+, FTJ.

Pour le volet développement rural de la politique agricole commune :

1 038 millions d'euros sur la période 2014/2022 :

- dont 68 millions d'euros de crédits de FEADER relance
- et 249,4 millions d'euros sur la période 2023/2027 pour le fonds FEADER.



Vous souhaitez bénéficier d'une aide européenne ? La Région vous accompagne !

La Région Grand Est est autorité de gestion de programmes européens. Ils se classent dans deux grandes catégories :

- **La politique de cohésion** qui se décline en Grand Est via trois fonds : le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional), le FSE+ (Fonds Social Européen) et le FTJ (Fonds pour une Transition Juste).
- **La politique agricole commune (PAC)**, et plus particulièrement son second pilier, le développement rural, qui est cofinancé par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural).

Afin que les fonds européens irriguent les territoires, la Région a déployé **des animateurs-conseillers fonds européens dans chaque Maison de la Région** : ils sont au service des communes et des intercommunalités pour les aider à bénéficier pleinement des fonds européens.

Bon à savoir

Les fonds européens plus proches des territoires. Les programmes européens sont gérés au sein des services régionaux par une Délégation aux fonds européens présente dans chacun des sites de la Région (Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg), mais également au sein des 12 Maisons de la Région réparties sur le territoire du Grand Est. L'objectif est ainsi d'apporter la proximité nécessaire pour animer l'ensemble des territoires et leur faciliter l'accès aux ressources mises à disposition par l'Union européenne. Les animateurs-conseillers fonds européens diffusent les informations relatives aux différents programmes auprès de tous les réseaux et acteurs susceptibles de porter ou faisant naître des projets potentiellement éligibles à une aide européenne. Ces derniers peuvent également accompagner les collectivités dans les différentes phases de concrétisation de leurs projets, notamment en facilitant leurs démarches dans l'élaboration de leur dossier de subvention. Ils sont positionnés au cœur des services de développement territorial des Maisons de la Région, permettant ainsi une synergie optimale avec les dispositifs d'aides régionales.

Le FEDER FSE+ FTJ Grand Est 2021-2027, validé par la Commission européenne le 8 novembre 2022, succède aux programmations précédentes (FEDER FSE IEJ incluant le fonds de relance React-EU) pour lesquelles les dernières demandes de paiement sont attendues avant la fin 2023.

Les dispositifs de soutiens associés à cette nouvelle enveloppe de crédits européens sont tous décrits dans le recueil des critères de sélection, c'est-à-dire le guide des aides FEDER FSE+ FTJ, disponible sur beeurope.grandest.fr.

Les demandes d'aide se font préalablement auprès de la Région Grand Est pour accéder ensuite au portail de dépôt en ligne e-synergie

Le FEADER Grand Est 2023-2027 découle du Plan Stratégique National (PSN France) de la PAC 2023-2027 validé par la Commission européenne le 31 août 2022.

Les dispositifs de ce nouveau programme se mettront progressivement en place dès 2023, tout en finissant de consommer le milliard d'euros des programmes qui se terminent en 2023 et 2024.

Les demandes d'aides sur les dispositifs FEADER 2014-2022 continueront d'être déposées par voie postale. Quant aux demandes sur les nouveaux dispositifs FEADER 2023-2027, elles se feront de manière dématérialisée sur le nouvel outil euro-pac mis en place par la Région Grand Est.

Au fur et à mesure de leur lancement, les dispositifs seront consultables sur beeurope.grandest.fr.

FORMATION ET EMPLOI

Face aux fortes tensions actuelles sur le marché du travail, la Région adapte son action en proposant des réponses de proximité aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

EN QUELQUES CHIFFRES

Plus de 39 800 demandeurs d'emploi ont bénéficié en 2022 d'une formation financée par la Région Grand Est.

Plus de 13 500 places de formation pour former nos futurs infirmiers et aides-soignants en 2022.

18 500 élèves et étudiants dans le secteur sanitaire et social (dont 16 000 dans le sanitaire et 2 500 dans le social).

Pour 2023, un budget de 426,2 millions d'euros pour adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins des demandeurs d'emploi, des employeurs et des territoires.



Avec la Région Grand Est, il y a toujours une solution emploi et formation pour votre territoire !

Pour répondre aux besoins de reconversion et de qualification des demandeurs d'emploi, qu'ils soient jeunes ou adultes, la Région finance des formations en prenant en compte leurs besoins en compétences ainsi que ceux des entreprises, de votre territoire.

Quant aux besoins de recrutement des entreprises, des experts formation dans chacune des 12 Maisons de la Région sont à leur écoute pour construire rapidement et efficacement des parcours de formation sur-mesure en mobilisant les partenaires et les financements adéquats.

Votre Région agit également pour

Donner la possibilité aux jeunes, qu'ils soient diplômés ou non, d'acquérir des compétences et une expérience professionnelle tutorée au sein d'une entreprise pendant 6 mois

Faire découvrir aux demandeurs d'emploi de plus d'un an un métier qui recrute près de chez eux via une immersion de 3 à 4 mois dans une entreprise

Permettre aux jeunes et / ou demandeurs d'emploi d'acquérir ou d'approfondir les compétences linguistiques indispensables sur le marché du travail

Former de nouveaux professionnels de la santé et de l'intervention sociale pour répondre aux enjeux de société, de cohésion sociale et territoriale (aides-soignants, infirmiers, accompagnants éducatifs et sociaux...)

Faciliter la mobilité des demandeurs d'emploi inscrits dans une formation qu'elle finance (transport, hébergement, garde d'enfants, métiers en tension...)



Le FSE+ soutient les formations à destination des demandeurs d'emploi et des inactifs afin d'augmenter leur niveau de qualification et leurs compétences.

JEUNESSE

Le Grand Est compte près d'1 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans. En leur offrant les moyens de se former, d'étudier, de s'insérer professionnellement et de s'épanouir, la Région leur permet de construire leur vie ici. Nos territoires et notre région ont vraiment besoin d'eux.

EN QUELQUES CHIFFRES

Près d'1 million de jeunes de 15-29 ans.

Plus de 211 500 lycéens dans 354 lycées.

225 000 étudiants dans 5 universités.

72 membres du Conseil régional des Jeunes du Grand Est.

5 000 étudiants bénéficiant de bourses de stages à l'étranger.



Un jeune de votre commune porte un projet ? La Région peut lui donner un coup de pouce !

Avec Jeun'Est, la Région Grand Est aide tous les jeunes de 15 à 29 ans, à accéder à la culture, au sport, à s'installer dans leur premier logement... Qu'ils soient lycéens, apprentis, en emploi, étudiants ou demandeurs d'emploi, ils peuvent bénéficier de plus de **60 € de réductions** chaque année auprès des partenaires de la Région. Jeun'Est donne accès gratuitement à la plateforme [Do you speak Jeun'Est](#) pour apprendre jusqu'à sept langues étrangères et régionales, au Projet Voltaire pour améliorer son orthographe et son expression. La Région prend également en charge 60 € pour la formation aux gestes de premiers secours. Les lycéens, disposent d'une carte physique pour la restauration scolaire et/ou entrer dans leur établissement. Toutes les informations sur [jeunest.fr](#)

Votre Région s'engage aussi pour

Aider les jeunes porteurs d'un projet individuel ou collectif grâce au dispositif Expériences de jeunesse (plafond de l'aide : 2 000 €).

Accompagner et valoriser les jeunes porteurs d'un projet entrepreneurial (entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, start-ups...) par le biais d'une aide financière de **5 000 € maximum**. Véritable fonds d'amorçage, ce dispositif soutient la créativité, l'innovation, l'autonomie des jeunes, développe leur sens des responsabilités et permet de concrétiser leur projet de création d'entreprise.

Soutenir la vie associative de proximité. Soutenir les associations à travers des politiques thématiques telles que la culture, la jeunesse, le développement du sport, l'environnement, la cohésion sociale ou l'emploi.

Octroyer des bourses aux étudiants de la filière sanitaire et sociale. Sur critères sociaux. 5 800 bourses accordées aux élèves et étudiants du secteur sanitaire et social.

Prendre en charge les frais de formation du secteur sanitaire et social.

Animer la vie étudiante. Soutenir les actions d'intégration et d'accompagnement dans la vie étudiante et valoriser les engagements étudiants.

Faciliter l'intégration professionnelle des étudiants, pour accroître leurs chances de réussite professionnelle.

Animer le Conseil régional des Jeunes du Grand Est, instance de consultation et force de proposition.

Encourager le service civique en milieu rural. Favoriser le lien social et intergénérationnel et l'insertion des jeunes en leur permettant de développer leur employabilité par des missions d'intérêt général.

Animer la vie lycéenne et culturelle. Soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie, la citoyenneté et l'accès à la culture.

Encourager la mobilité internationale des lycéens. Soutenir les lycéens des filières professionnelles qui souhaitent effectuer, dans le cadre de leur formation, leur stage en entreprise à l'étranger.

Soutenir la mobilité internationale des jeunes. Chaque année, plus de 5 000 étudiants et apprentis bénéficient de ces bourses régionales.

Aider à faire des choix éclairés sur les formations et les métiers.



Le FSE+ soutient le développement des compétences, la lutte contre le décrochage, la mobilité internationale des jeunes ainsi que le développement d'actions d'orientation.

SANTÉ

La France manque de médecins et plus globalement de professionnels de santé. Les zones sous denses en professionnels de santé sont une réalité. Nos territoires et leurs habitants sont durement confrontés à cette situation. En construisant des solutions concrètes et adaptées, la Région Grand Est a choisi de relever le défi de favoriser l'accès à la santé partout et pour tous.

EN QUELQUES CHIFFRES

133,1 millions d'euros consacrés annuellement aux formations sanitaires et sociales.

44 contrats locaux de santé déjà signés dont 6 de seconde génération.

88 projets de maisons pluridisciplinaires déjà soutenues.

891 bourses d'internat attribuées.



Votre commune n'a plus de généraliste ? La Région vous aide à trouver une solution !

Dans un contexte sanitaire et social complexe caractérisé par un vieillissement de la population, une augmentation des pathologies graves et chroniques, une démographie médicale défavorable dans beaucoup de territoires et des réorganisations de l'offre de soins, la Région développe une politique de santé en partenariat avec les élus locaux, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Conseils départementaux, les professionnels de santé et les associations.

Pour lutter contre la diminution de l'offre de soins, les disparités territoriales et les inégalités d'accès, la Région Grand Est s'engage à vos côtés.

Votre Région agit pour

Soutenir les maisons de santé pluri-professionnelles, labellisées par l'ARS, et les autres formes d'exercice professionnel en Grand Est, qu'elles soient mono-sites, multisites, urbaines, universitaires voire transfrontalières.

Soutenir les projets d'avenir relatifs à l'accès aux soins dans les territoires. Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des Contrats Locaux de Santé (CLS). Soutenir des projets portés par des professionnels et des élus dont les actions concourent à garantir et renforcer l'accès aux soins programmés et non programmés au sein des territoires.

Proposer des solutions pour faciliter l'installation des internes en médecine telles que des bourses incitatives. Soutenir des projets pouvant concourir au renforcement du tutorat (soutien aux maîtres de stage dans le cadre de leur formation). Considérer les conditions d'hébergement durant les stages comme un élément d'attractivité.

Équiper des structures et des professionnels en matériel médical dans le cadre de démarches mutualisées d'acquisition ou encore en soutien à des projets de santé spécifiques.

Innover en matière de santé : déployer des solutions de télémédecine, dans le cadre d'organisations de soins et d'un partenariat inédit associant élus, professionnels de santé, établissements de soins... Soutenir les « territoires d'innovation de grande ambition » (TIGA).

Soutenir les projets contribuant à réduire la distance entre les citoyens-patients et l'offre de soins : cabinets mobiles, transports solidaires...

Aider à la création de lieux d'hébergement, pour les étudiants en santé, les professionnels de santé intervenant dans les territoires dans le cadre d'exercices partagés, et mettre à disposition des salles connectées permettant la formation à distance.

Soutenir les actions de prévention, de promotion et d'éducation de la santé au travers des CLS et réseaux spécialisés et de programmes à destination des jeunes de 15 à 29 ans, patients porteurs de pathologies chroniques, de handicaps...



Le FEDER soutient le développement de structures de santé de proximité dans les déserts médicaux. Le FEADER accompagne des projets relatifs à la santé via les GAL LEADER ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie.

TOURISME

Avec près de 47 millions de nuitées par an et près de 100 000 emplois, le tourisme dans le Grand Est contribue amplement à l'essor économique, à l'image de marque ainsi qu'à l'attractivité de nos territoires.

EN QUELQUES CHIFFRES

47,1 millions de nuitées en 2019.
380 000 lits touristiques.
852 millions d'euros d'investissement moyen annuel.
100 000 emplois touristiques.
10 milliards d'euros pour la production des activités touristiques régionales.
25 millions d'euros consacrés au tourisme.



UNION EUROPÉENNE

Le FEDER investit dans le tourisme durable (dimension énergétique et/ou numérique) et le développement productif des entreprises du secteur, dont un soutien spécifique au Massif des Vosges. Le FEADER soutient les véloroutes et voies vertes et accompagne des projets touristiques via les GAL LEADER ayant mobilisé cette thématique dans leur stratégie.

Un projet de véloroute ou de voie verte ? La Région vous suit !

En accompagnant la structuration des véloroutes et voies vertes, l'ambition régionale consiste à faire du Grand Est une **destination d'excellence pour l'itinérance à vélo**. Sont concernés les investissements permettant la création de circuits sur le territoire et la mise en tourisme de ces circuits s'inscrivant dans le Schéma national des véloroutes et voies vertes.

Afin d'améliorer la compétitivité touristique, la Région met en œuvre plusieurs dispositifs d'aide en matière d'hébergements durables. Pierre angulaire de l'accueil des touristes, **développer un hébergement de qualité** consiste à inciter à la montée en gamme et en qualité, tout en encourageant des pratiques innovantes et liées au développement durable. Les dispositifs régionaux en matière d'hébergement concernent l'hôtellerie, mais aussi l'hôtellerie de plein air, les hébergements insolites, les meublés de tourisme et les hébergements collectifs et associatifs.

Votre Région agit aussi pour

Promouvoir nos six grandes destinations : Alsace, Ardenne, Champagne, Lorraine, Moselle, Vosges.

Valoriser les six signatures touristiques du Grand Est : tourisme de mémoire, itinérance (véloroutes, voies vertes, fluvial/fluvestre, équestre, etc.), tourisme patrimonial et culturel (métiers d'art, tourisme urbain, découverte économique, etc.), œnotourisme et gastronomie, tourisme de nature (écotourisme, sports et loisirs et de pleine nature), thermalisme et bien-être.

Développer un hébergement de qualité dans l'hôtellerie, l'hôtellerie de plein air, les hébergements insolites, les structures de tourisme pour tous.

Accompagner les projets structurants : grands sites/grands projets, stations thermales, stations de pleine nature et grands lacs régionaux, sites de mémoire et patrimoine.

Développer et diversifier l'offre des stations de montagne.

Accompagner la structuration et la mise en tourisme des véloroutes et voies vertes.

Accompagner la transformation de l'économie touristique régionale vers un tourisme durable, par la mise en place d'appels à projets spécifiques.

Enrichir l'offre et soutenir le développement du tourisme fluvial et fluvestre.

Aider les caves touristiques (filière œnotourisme) et en améliorer les conditions d'accueil des clientèles touristiques par la création ou l'amélioration des espaces dédiés à l'accueil et par l'aménagement de circuits de visite sur site.

Soutenir les événements touristiques, facteurs d'attractivité.

Favoriser l'émergence ou le développement d'événements liés aux fêtes de Noël et de fin d'année.

TRANSPORT

Avec 185 000 voyageurs chaque jour dans ses trains, 200 000 élèves transportés en cars scolaires, la Région Grand Est, en tant que chef de file des mobilités, mène une politique volontariste au service des voyageurs, des entreprises et des territoires.

EN QUELQUES CHIFFRES

Un budget total de plus d'1,224 milliard d'euros.

1805 TER par jour en semaine.

86 sociétés de transport allant de la PME familiale aux groupes.

65 gares prioritaires pour la mise en accessibilité PMR, dont 40 déjà accessibles.

Plus de 10 projets de Pôle d'Echange Multimodal engagés.

139 intercommunalités sur 150 avec la compétence organisation de la mobilité : une des Régions où la mobilisation des territoires a été la plus forte.

12 bassins de mobilités, 135 Autorités Organisatrices de la Mobilité couvrant 97 % de la population du Grand Est.



Votre commune ou intercommunalité souhaite améliorer son offre de mobilité durable ? La Région vous accompagne !

Que ce soit dans la réflexion et la prospection autour de la thématique des mobilités via des études spécifiques ou des plans de mobilité simplifiés, dans l'opérationnel grâce à l'aménagement de pôles d'échange multimodaux ou encore via une politique locale cyclable ambitieuse, les collectivités locales ont la possibilité d'apporter des solutions adaptées à leur territoire.

En tant que chef de file des mobilités, la Région soutient et encourage ces initiatives afin de créer un écosystème complémentaire en termes d'offres et de services de mobilité durable et de proximité.

Votre Région propose

Le Dispositif d'Intervention Régional d'Intermodalité Grand Est (DIRIGE). Il vise à apporter une aide technique et un soutien financier aux collectivités territoriales qui souhaitent revitaliser et améliorer l'accès à l'offre régionale de transport via leurs gares et points d'arrêts routiers.

Ce dispositif a pour objectif de développer la complémentarité entre tous les modes de transport (vélo, piéton, car, voiture, etc.), d'améliorer les conditions d'accueil des voyageurs (abri, banc, signalétique, revêtements de quais) et de valoriser l'environnement du site (revitalisation des bâtiments en gare, végétalisation).

Les partenariats en matière de transports scolaires. Afin de permettre à chaque territoire de bénéficier d'une offre de transport sur mesure, la Région a mis en place le principe des contrats de mobilité solidaire avec les communes et intercommunalités qui souhaitent développer des services complémentaires à l'offre régionale.

C'est notamment le cas pour des services méridiens vers les cantines ou encore vers les accueils périscolaires.

Dans ce cas, la Région met à disposition du territoire (moyennant une participation financière marginale) les contrats de transports conclus avec les sociétés de transport.

Le soutien aux intercommunalités ou PÉTR Autorités Organisatrices de la Mobilité à la réalisation des études de mobilité. L'amélioration de l'offre de mobilité locale suppose de disposer d'un diagnostic territorial et d'identifier les priorités d'intervention, en lien avec les services existants et les souhaits du territoire et de ses usagers. A ce titre, la Région Grand Est soutient financièrement et techniquement les démarches d'étude : planification de la mobilité, globales (plans de mobilité simplifiés) ou thématiques : plan vélo, schéma piéton, étude d'opportunité d'un car à haut niveau de service transfrontalier, etc.

Votre Région agit aussi pour la traduction opérationnelle de la planification cyclable locale. La Région se mobilise pour accompagner les territoires à la réalisation d'aménagements cyclables autour des gares et en lien avec les équipements d'intérêt régional. La Région soutient également la mise en place de services vélo, compléments indispensables à une infrastructure de qualité.

Elle accompagne également les collectivités dans la promotion locale de la mobilité cyclable, avec la mise à disposition d'un kit de communication, qui sera proposé en 2023.



Le FEDER soutient le développement de l'intermodalité dans les territoires urbains pour les projets inscrits au PTRTE.

Le FEADER soutient les véloroutes et les voies vertes à travers le Plan Vélo de la Région.

LES MAISONS DE LA RÉGION

Afin de se rapprocher de ses habitants
et des acteurs locaux,
la Région a fait le choix d'implanter
12 Maisons de la Région dans le Grand Est,
au cœur des territoires.

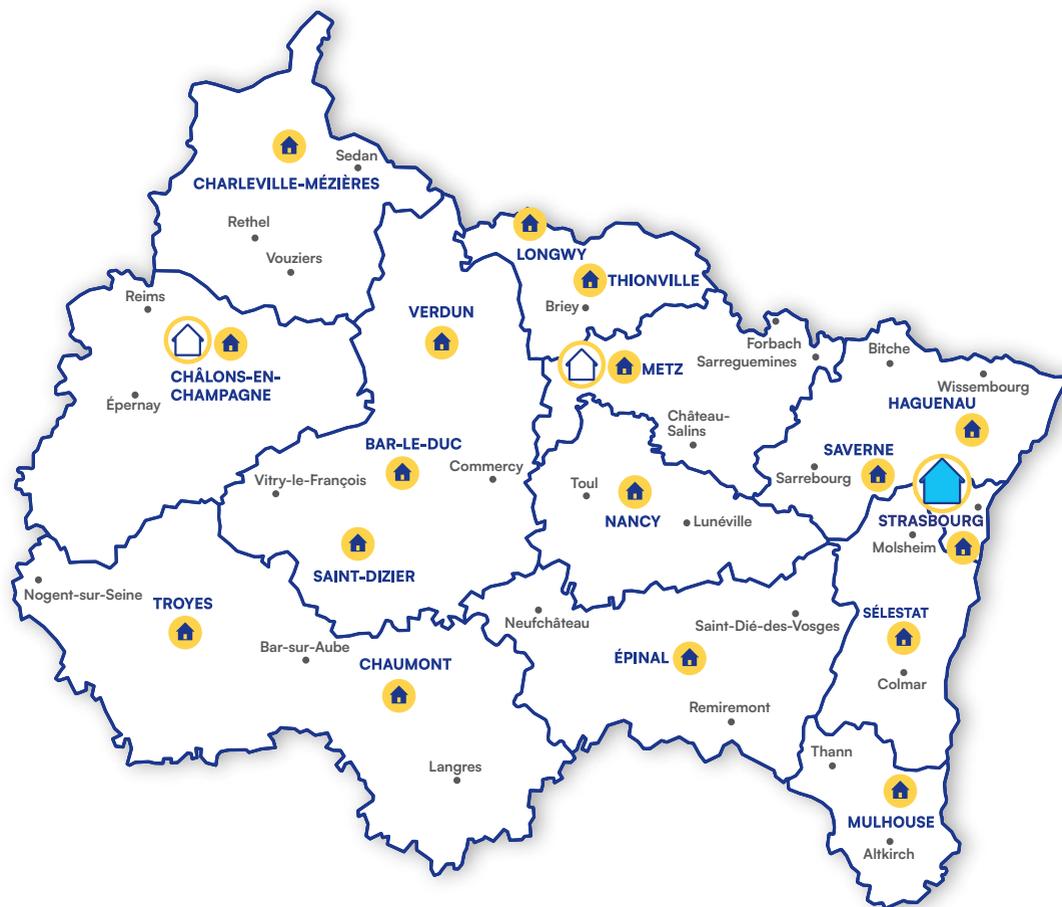
La Région Grand Est à vos côtés !

Chaque Maison compte une équipe pluridisciplinaire de 40 à 80 personnes selon les territoires, œuvrant principalement autour de 3 pôles de compétence :

- **les lycées**, à travers la gestion patrimoniale des installations et des agents de la Région ;
- **le développement territorial** comprenant le développement économique, l'emploi et la formation, la transition énergétique et l'ingénierie territoriale ;
- **les transports scolaires et interurbains.**

Chaque Maison assure un service d'information, d'accompagnement et d'animation sur les fonds européens, afin de vous conseiller sur l'éligibilité aux financements européens des projets que vous portez dans votre commune.

Les Maisons de la Région sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.



- 🏠 Siège de la Région
- 🏠 Hôtels de Région
- 🏠 Maisons de la Région
- Périmètre des Maisons de la Région



CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Le territoire de la Maison de la Région de Châlons-en-Champagne s'étend sur tout le département de la Marne, à l'exception du Vitryat qui relève de la Maison de la Région de Saint-Dizier/Bar-le-Duc.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté urbaine du Grand Reims.

Communautés d'agglomération :

- de Châlons-en-Champagne • d'Épernay-Coteaux et Plaine de Champagne.

Communautés de communes :

- de la Brie Champenoise • la Grande Vallée de la Marne • de la Moivre à la Coole • la Région de Suippes • l'Argonne Champenoise • Sézanne-Sud Ouest Marnais • des Paysages de la Champagne • du Sud Marnais.

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51000 Châlons-en-Champagne

☎ 03 26 70 31 20

✉ maison.chalons@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées et 1 CREPS ;
- près de 13 500 élèves ;
- 612 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Pierrick Lozé

☎ 03 26 70 66 80

✉ pierrick.loze@grandest.fr

Assistante de direction

Pauline Garrido-Klumb

☎ 03 26 70 31 17

✉ pauline.garrido-klumb@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Didier Exbrayat

☎ 03 26 70 31 42

✉ didier.exbrayat@grandest.fr

Développement économique

Anaïs Guillemin

☎ 03 26 70 85 78

✉ anaïs.guillemin@grandest.fr

Développeur de projet de territoire

Yannick Fleury

☎ 03 26 70 31 06

✉ yannick.fleury@grandest.fr

Transition énergétique

En recrutement

☎ 03 26 70 31 20

Eau et biodiversité

Marie Malingre

☎ 03 26 70 31 51

✉ marie.malingre@grandest.fr

Fonds Européens

Hélène Serwatkiewicz

☎ 03 26 70 74 65

✉ helene.serwatkiewicz@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Steve Hendrick

☎ 03 26 70 77 62

✉ steve.hendrick@grandest.fr

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES



Le territoire de la Maison de la Région comprend le département des Ardennes.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'agglomération d'Ardenne Métropole.

Communautés de communes :

- des Portes du Luxembourg • des Crêtes Préardennaises • Ardennes Thiérache • Ardenne Rives de Meuse • Vallées et Plateau d'Ardenne • de l'Argonne Ardennaise • du Pays Rethélois.

CHIFFRES CLÉS

- 16 lycées ;
- près de 9 150 élèves ;
- 311 agents.

Maison de la Région de Charleville-Mézières

22 avenue Georges Corneau
18 B avenue Georges Corneau
08 000 Charleville-Mézières

☎ 03 26 70 86 30

✉ maison.charleville-mezieres@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

Benjamin Costenoble

☎ 03 26 70 31 62

✉ benjamin.costenoble@grandest.fr

Assistante de direction

Corinne Thiry

☎ 03 26 70 86 34

✉ corinne.thiry@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Benoît Caby

☎ 03 26 70 86 54

✉ benoit.caby@grandest.fr

Développement économique

Christine Roullé

☎ 03 26 70 86 46

✉ christine.roulle@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire

Ophélie Alexandre

☎ 03 26 70 86 37

✉ ophelie.alexandre@grandest.fr

Transition énergétique

Benoît Caby

☎ 03 26 70 86 54

✉ benoit.caby@grandest.fr

Eau et biodiversité

Gauthier Harang

☎ 07 88 75 52 70

✉ gauthier.harang@grandest.fr

Fonds Européens

Eva Chantrenne

☎ 03 26 70 89 07

✉ eva.chantrenne@grandest.fr

Cheffe de service transports scolaires et interurbains

Catherine Lecoq

☎ 03 26 70 77 98

✉ catherine.lecoq@grandest.fr



ÉPINAL

Le territoire de la Maison de la Région d'Épinal comprend l'intégralité du département des Vosges complété de 4 communes hors du département mais membres d'EPCI vosgiens. Il correspond aux 4 zones d'emploi et bassins de vie d'Épinal, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont et Neufchâteau.

CHIFFRES CLÉS

- 21 lycées ;
- près de 11 200 élèves ;
- 680 agents.

Maison de la Région d'Épinal

40 quai des Bons-Enfants
88026 Épinal

☎ 03 87 33 62 47
✉ maison.epinal@grandest.fr

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'agglomération :
• d'Épinal • de Saint-Dié-des-Vosges

Communautés de communes :
• de Bruyères - Vallons des Vosges • la Région de Rambervillers • des Hautes Vosges • des Ballons des Hautes Vosges • de la Porte des Vosges Méridionales • de l'Ouest Vosgien • Mirecourt Dompain • Terre d'eau • des Vosges côté Sud-Ouest • de Gérardmer Hautes Vosges.

CONTACTS UTILES

Directeur
Sébastien Hach
☎ 03 87 33 63 99
✉ sebastien.hach@grandest.fr

Assistant de direction
Jonathan Durand-Trelat
☎ 03 87 33 62 47
✉ jonathan.durandtrelat@grandest.fr

Chef de service développement territorial
Sébastien Blaise
☎ 03 87 33 67 14
✉ sebastien.blaise@grandest.fr

Développement économique
Mansuy Valentin
☎ 03 87 61 65 90
✉ mansuy.valentin@grandest.fr

Sabine Bonneret
☎ 03 87 61 65 97
✉ sabine.bonneret@grandest.fr

Développeur de projet de territoire
Martial Grandjean
☎ 03 87 33 67 89
✉ martial.grandjean@grandest.fr

Transition énergétique
Emilie Maillard
☎ 03 87 61 65 62
✉ emilie.maillard@grandest.fr

Eau et biodiversité
Virginie Rivière
☎ 03 87 33 62 47
✉ virginie.riviere@grandest.fr

Fonds Européens
Sébastien Joannes
☎ 03 87 33 62 29
✉ sebastien.joannes@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains
Julien Munsch
☎ 03 87 61 68 94
✉ julien.munsch@grandest.fr

METZ



Le territoire de la Maison de la Région de Metz s'étend sur 3 719 km² et comprend 11 EPCI mosellans et 1 EPCI à cheval sur les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Il s'articule autour de l'Eurométropole de Metz et de la Moselle Est en passant par le Saulnois.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Eurométropole de Metz.

Communautés d'agglomération :
• Saint-Avold Synergie • Sarreguemines Confluences • Forbach Porte de France.

Communautés de communes :
• du Sud Messin • du Haut Chemin Pays de Pange • de la Houve - Pays Boulageois • du District Urbain de Faulquemont • de Freyming-Merlebach • du Warndt • du Saulnois • Mad et Moselle.

Maison de la Région de Metz

Place Gabriel Hocquard
57036 Metz Cedex 1

☎ 03 87 61 65 49
✉ maison.metz@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 26 lycées ;
- près de 26 000 élèves ;
- 700 agents.

CONTACTS UTILES

Directrice
Marie-Pierre Augustin
☎ 03 87 31 81 53
✉ mariepierre.augustin@grandest.fr

Assistante de direction
Aurélie Tascas
☎ 03 87 33 62 96
✉ aurelie.tasca@grandest.fr

Chef de service développement territorial
Serge Tilly
☎ 03 87 33 62 33
✉ serge.tilly@grandest.fr

Développement économique
Gérard Bahloul
☎ 03 87 33 62 44
✉ gerard.bahloul@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire
Amandine Hamm
☎ 03 87 54 32 04
✉ amandine.hamm@grandest.fr

Transition énergétique
Philippe Muller
☎ 03 87 33 64 09
✉ philippe.muller@grandest.fr

Eau et biodiversité
Adrien Matuszczak
☎ 07 89 01 66 98
✉ adrien.matuszczak@grandest.fr

Fonds Européens
Clémence Frideres
☎ 03 87 61 61 60
✉ clemence.frideres@grandest.fr

Cheffe de service transports scolaires et interurbains
Sylvie Jacquemet
☎ 03 87 61 68 40
✉ sylvie.jacquemet@grandest.fr



MULHOUSE

La Maison de la Région de Mulhouse couvre le territoire du sud Alsace. Elle est composée des agglomérations de Mulhouse et de Saint-Louis et de cinq EPCI.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'agglomération :

- de Mulhouse Alsace Agglomération
- de Saint-Louis Agglomération.

Communautés de communes :

- Sundgau
- Sud Alsace Largue
- de Thann-Cernay
- de la Vallée de Saint-Amarin
- de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

Maison de la Région de Mulhouse

4 avenue du Général Leclerc
CS 81298
68055 Mulhouse Cedex

☎ 03 89 36 67 68

✉ maison.mulhouse@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées ;
- près de 17 800 élèves ;
- 448 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Benoît Goepfert
☎ 03 89 36 90 22
✉ benoit.goepfert@grandest.fr

Assistante de direction

Sabera Benkhettab
☎ 03 89 36 90 20
✉ sabera.benkhettab@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Pascal Oulevey
☎ 03 89 36 90 25
✉ pascal.oulevey@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire

Anne Picard Lemonne
☎ 03 89 36 29 97
✉ anne.picard-lemonne@grandest.fr

Transition énergétique

Gautier Perrin
☎ 03 89 36 29 96
✉ gautier.perrin@grandest.fr

Eau et biodiversité

Claire Vieilledent
☎ 03 89 36 67 68
✉ claire.vieilledent@grandest.fr

Fonds Européens

Aurélié Diard
☎ 03 89 36 67 56
✉ aurelie.diard@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Fabien Vieljus
☎ 03 89 36 91 41
✉ fabien.vieljus@grandest.fr

NANCY



Le périmètre de la Maison de la Région de Nancy recouvre le territoire de la Métropole du Grand Nancy et des 13 intercommunalités constituant le SCoT Sud 54 (ou Multipôle Sud Lorraine).

LES EPCI DU TERRITOIRE

Métropole du Grand Nancy.

Communautés de communes :

- du Bassin de Pont-à-Mousson
- du Bassin de Pompey
- Terres toulaises
- de Seille et Grand Couronné
- du Pays de Colombey et du sud toulais
- Moselle et Madon
- du Pays du Saintois
- des Pays du Sel et du Vermois
- de Meurthe-Mortagne-Moselle
- du Sânon
- du Territoire de Lunéville à Baccarat
- de Vezouze en Piémont.

Maison de la Région de Nancy

4, rue Piroux CS 80861
54 011 Nancy Cedex

☎ 03 87 54 32 51

✉ maison.nancy@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 24 lycées et 1 CREPS ;
- près de 23 000 élèves ;
- 610 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Frédéric Viel
☎ 03 87 33 62 52
✉ frederic.viel@grandest.fr

Assistante de direction

Emmanuelle Azrine
☎ 03 87 31 81 27
✉ emmanuelle.azrine@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Jean-François Doriat
☎ 03 87 33 67 30
✉ jean-francois.doriat@grandest.fr

Développement économique

Jean-Baptiste Bouhier
☎ 03 87 33 60 55
✉ jean-baptiste.bouhier@grandest.fr

Développeur de projet de territoire

Benjamin Chanteclerc
☎ 03 87 33 61 61
✉ benjamin.chanteclerc@grandest.fr

Transition énergétique

Frédéric Waterlot
☎ 03 87 33 61 48
✉ frederic.waterlot@grandest.fr

Eau et biodiversité

Marie Mezille
☎ 07 86 00 40 24
✉ marie.mezille@grandest.fr

Fonds Européens

Emilie Déthorey
☎ 03 87 33 60 85
✉ emilie.dethorey@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Recrutement en cours



SAINT-DIZIER / BAR-LE-DUC

Le territoire de la Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc couvre l'ensemble du département de la Meuse, la moitié nord du département de la Haute-Marne, ainsi que le bassin vitryat.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Meuse

Communautés d'agglomération :

- de Bar-le-Duc Sud Meuse
- du Grand Verdun.

Communautés de communes :

- du Val de Meuse - Voie Sacrée
- Pays de Montmédy • Damvillers-Spincourt
- de l'Aire à l'Argonne • du Sammiellois
- Côtes de Meuse-Woëvre
- du Pays de Revigny-sur-Ornain
- de Commercy-Void-Vaucouleurs
- des Portes de Meuse • du Pays de Stenay et du Val Dunois • du Pays d'Étain
- Argonne-Meuse
- du Territoire de Fresnes en Woëvre.

CONTACTS UTILES

Directeur

Jean-Sébastien Tardieu
 ☎ 03 26 70 66 48
 ✉ jean-sebastien.tardieu@grandest.fr

Assistante de direction

Florence Matuchet
 ☎ 03 26 70 74 55
 ✉ florence.matuchet@grandest.fr

Adjointe au directeur-coordinatrice du site de Verdun

Christelle Friedrich
 ☎ 03 26 70 74 82
 ✉ christelle.friedrich@grandest.fr

Cheffe de service développement territorial

Lydie Rollot
 ☎ 03 26 70 66 53
 ✉ lydie.rollot@grandest.fr

Développement économique

Jérôme Monnier
 ☎ 03 26 70 86 60
 ✉ jerome.monnier@grandest.fr

Laurence Thelliez-site de Verdun
 ☎ 03 26 70 74 81
 ✉ laurence.thelliez@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire

Karine Selinger
 ☎ 03 26 70 86 61
 ✉ karine.selinger@grandest.fr

Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc

Site de Bar-le-Duc
 4 rue des Romains
 55 000 Bar-le-Duc

Site de Saint-Dizier
 9 Avenue de la République
 52 100 Saint-Dizier
 ☎ 03 26 70 74 54

✉ maison.saintdizier-barleeduc@grandest.fr

Site de Verdun
 44 rue du Rû
 55 104 Verdun
 ☎ 03 26 70 74 80

Haute-Marne

Communauté d'agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaise.

Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne.

Marne

Communautés de communes :

- du Perthois, Bocage et Der
- de Vitry Champagne et Der
- Côtes de Champagne et Val de Saulx.

CHIFFRES CLÉS

- 15 lycées ;
- 9500 élèves ;
- 350 agents.

Transition énergétique

Maud Guyot
 ☎ 03 26 70 86 58
 ✉ maud.guyot@grandest.fr

Eau et biodiversité

Marie Mezille
 ☎ 07 86 00 40 24
 ✉ marie.mezille@grandest.fr

Fonds Européens

Eric Goblot
 ☎ 03 26 70 74 44
 ✉ eric.goblot@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Hervé Pierrot
 ☎ 03 26 70 74 91
 ✉ herve.pierrot@grandest.fr

SAVERNE / HAGUENAU



Le territoire de la Maison de la Région comprend le nord du département de la Collectivité européenne d'Alsace et l'est du département de la Moselle.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'agglomération de Haguenau

Communautés de communes :

- de Sauer-Pechelbronn
- de l'Outre-Forêt
- de la Plaine du Rhin
- du Pays Rhénan
- de Hanau-La Petite Pierre
- de l'Alsace Bossue
- du Pays de Saverne
- Sarrebourg Moselle Sud
- du Pays de Bitche
- du Pays de Phalsbourg
- de la Basse-Zorn
- du Pays de Wissembourg
- Pays de la Zorn
- du Pays de Niederbronn-les-Bains.

CONTACTS UTILES

Directrice

Véronique Laurent
 ☎ 03 88 03 40 81
 ✉ veronique.laurent@grandest.fr

Assistante de direction

En cours de recrutement

Chef de service développement territorial

Thomas Ivanoff
 (à compter du 1^{er} mai 2023)
 ☎ 03 88 05 49 91
 ✉ thomas.ivanoff@grandest.fr

Développement économique

Guy Bastian
 ☎ 03 88 03 22 00
 ✉ guy.bastian@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire

Catherine Carrière
 ☎ 03 88 05 49 90
 ✉ catherine.carriere@grandest.fr

Maison de la Région de Saverne / Haguenau

Site de Saverne

39 rue Saint-Nicolas
 67 700 Saverne

Site de Haguenau

Espace Gares & services
 10 Place Désiré Brumbt
 67 500 Haguenau
 ☎ 03 88 03 40 80

✉ maison.saverne-haguenau@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées ;
- près de 13 500 élèves ;
- 300 agents.

Transition énergétique

Victor Boehrer
 ☎ 03 88 03 40 82
 ✉ victor.boehrer@grandest.fr

Eau et biodiversité

Clémence Vagneur
 ☎ 06 08 04 91 69
 ✉ clemence.vagneur@grandest.fr

Fonds Européens

Julie Wietrich
 ☎ 03 88 15 69 38
 ✉ julie.wietrich@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Se reporter aux Maisons de la Région de Mulhouse et de Strasbourg



SÉLESTAT

Le territoire de la Maison de la Région de Sélestat comprend la moitié Nord du département du Haut-Rhin et le tiers Sud du département du Bas-Rhin.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Colmar Agglomération.

Communautés de communes :

- de la Vallée de la Bruche • de la Mossig et du Vignoble • du Val d'Argent • du Pays de Sainte Odile • de la Région de Molsheim-Mutzig
- de la Vallée de Kaysersberg
- du Centre Haut-Rhin • du Pays de Barr
- des Portes de Rosheim • Alsace-Rhin-Brisach

Maison de la Région de Sélestat

1 avenue de la Liberté
BP 70182
67603 Sélestat Cedex

☎ 03 88 58 41 11

✉ maison.selestat@grandest.fr

- de la Vallée de Villé • du Ried de Marckolsheim • du Canton d'Erstein
- de la Vallée de Munster
- de Sélestat • du Pays de Ribeauvillé
- du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux
- de la Région de Guebwiller.

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées ;
- près de 14 000 élèves ;
- 310 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Florian Ripert (par intérim)

☎ 06 75 65 10 51

✉ florian.ripert@grandest.fr

Assistante de direction

Marie-Antoinette Heitz

☎ 03 88 58 37 57

✉ marie-antoinette.heitz@grandest.fr

Cheffe de service développement territorial

Emmanuelle Weinzaepflen

☎ 06 72 09 28 69

✉ emmanuelle.weinzaepflen@grandest.fr

Développement économique

Dominique Muller

☎ 03 88 58 37 52

✉ dominique.muller@grandest.fr

Alexandre Heinrich

☎ 03 88 58 37 52

✉ alexandre.heinrich@grandest.fr

Développeur de projet de territoire

En cours de recrutement

Transition énergétique

Yves Pflieger

☎ 03 88 58 40 68

✉ yves.pflieger@grandest.fr

Eau et biodiversité

Claire Vieilledent

☎ 03 89 36 67 68

✉ claire.vieilledent@grandest.fr

Fonds Européens

Vincent Leridez

✉ vincent.leridez@grandest.fr

STRASBOURG



La Maison de la Région est compétente sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et sur celui de la Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Eurométropole de Strasbourg.

Communautés de communes :

- du Kochersberg
- de l'Ackerland.

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées + 1 CREPS ;
- près de 21 500 élèves ;
- 448 agents.

Maison de la Région de Strasbourg

6 rue Jean-Frédéric Oberlin
67000 Strasbourg

☎ 03 88 15 67 40

✉ maison.strasbourg@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

François de Hédouville

☎ 03 88 15 67 36

✉ francois.dehedouville@grandest.fr

Assistante de direction

Maeva Mellon

☎ 03 88 15 68 54

✉ maeva.mellon@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Didier Schoenacker

☎ 03 88 15 67 63

✉ didier.schoenacker@grandest.fr

Développement économique

Auréli Kimmel

☎ 03 88 15 83 53

✉ aurelie.kimmel@grandest.fr

Développeur de projet de territoire

Maxime Cormerais

☎ 03 88 15 67 44

✉ maxime.cormerais@grandest.fr

Transition énergétique

Frédéric Teixeira

☎ 03 88 15 65 12

✉ frederic.teixeira@grandest.fr

Eau et biodiversité

Clémence Vagneur

☎ 06 08 04 91 96

✉ clemence.vagneur@grandest.fr

Fonds Européens

En cours de recrutement

Cheffe de service transports scolaires et interurbains

Virginie Alberty

☎ 03 88 15 38 81

✉ virginie.alberty@grandest.fr



THIONVILLE / LONGWY

Le territoire de la Maison de la Région de Thionville-Longwy s'étend du Pays-Haut meurthe et mosellan aux portes de la métropole messine, au cœur des bassins sidérurgiques et ferrifères le long de 3 frontières avec la Belgique, le Grand-Duché de Luxembourg et la Sarre.

Maison de la Région de Thionville / Longwy

26-34 rue du Vieux-Collège
57100 Thionville

☎ 03 87 33 61 78
✉ maison.thionville@grandest.fr

LES EPCI DU TERRITOIRE

Moselle :

Communautés d'agglomération :

• Portes de France-Thionville • du Val de Fensch.

Communautés de communes :

• Rives de Moselle • du Pays Orne-Moselle
• de l'Arc Mosellan • Bouzonvillois Trois Frontières • Cattenom et Environs • Pays Haut Val d'Alzette.

Meurthe-et-Moselle :

Communauté d'agglomération :

Agglomération Grand Longwy.

Communautés de communes :

• Terre Lorraine du Longuyonnais • Cœur du Pays Haut • Orne Lorraine Confluences.

CHIFFRES CLÉS

- 16 lycées ;
- près de 13 200 élèves ;
- 389 agents.

CONTACTS UTILES

Directrice

Karine Ciszowski
☎ 03 87 31 81 54 / 06 26 42 76 04
✉ karine.ciszowski@grandest.fr

Assistante de direction

Pascaline Hofmann
☎ 03 87 33 67 35
✉ pascaline.hofmann@grandest.fr

Cheffe de service développement territorial

Virginie Duplenné
☎ 03 87 31 81 57 / 06 43 48 80 35
✉ virginie.duplenné@grandest.fr

Développement économique

Céline Rosito
☎ 03 87 61 68 67 / 06 08 93 11 49
✉ celine.rosito@grandest.fr

Développeur de projet de territoire

Laurent Dalstein
☎ 03 87 33 61 33 / 07 87 53 94 14
✉ laurent.dalstein@grandest.fr

Transition énergétique

Jean Christen
☎ 03 87 33 64 35 / 06 02 14 26 31
✉ jean.christen@grandest.fr

Eau et biodiversité

Adrien Matuszczak
☎ 03 87 33 67 78 / 07 89 01 66 98
✉ adrien.matuszczak@grandest.fr

Fonds Européens

Marie-Claire Kakeldey
☎ 03 87 33 67 88 / 06 08 98 60 32
✉ marie-claire.kakeldey@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Se reporter aux Maisons de la Région de Nancy et de Metz



TROYES / CHAUMONT

Le territoire de la Maison de la Région de Troyes/Chaumont comprend le territoire du département de l'Aube et le sud du département de la Haute-Marne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Aube :

Troyes Champagne Métropole.

Communautés de communes :

• d'Arcis Mailly Ramerupt • de la Région de Bar-sur-Aube • de l'Orvin et de l'Ardusson • Vendeuvre - Soulaines • du Chaourçois et du Val d'Armance • du Nogentais • du Pays d'Othe • Seine et Aube • des Portes de Romilly-sur-Seine • du Barséquanais en Champagne • des Lacs de Champagne • Forêts-Lacs-Terres en Champagne.

Haute Marne :

Communauté d'agglomération de Chaumont

Communautés de communes de :

• du Grand Langres • Auberive Vingeanne Montsaigeonnais • des Trois Forêts • des Savoir-Faire • Meuse Rognon.

Maison de la Région de Troyes / Chaumont

Site de Troyes
Hôtel Marisy
9, rue Charbonnet
10 000 Troyes
☎ 03 26 70 86 25

Site de Chaumont

2 boulevard Gambetta
52 000 Chaumont
☎ 03 26 70 86 50
✉ maison.troyes-chaumont@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées ;
- près de 13 000 élèves ;
- 450 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Pierre-François Gitton
☎ 03 26 70 31 19
✉ pierre-francois.gitton@grandest.fr

Assistante de direction

Anne Audinot
☎ 03 26 70 74 15
✉ anne.audinot@grandest.fr

Chef de service développement territorial

Jean Joseph Philippon
☎ 03 26 70 85 84
✉ jean-joseph.philippon@grandest.fr

Développement économique

Noémie Jumaud
☎ 03 26 70 66 12
✉ noemie.jumaud@grandest.fr

Développeuse de projet de territoire

Marion Balducci
☎ 03 26 70 74 48
✉ marion.balducci@grandest.fr

Transition énergétique

Théo Leseur
☎ 03 26 70 86 50
✉ theo.leseur@grandest.fr

Eau et biodiversité

en cours de recrutement

Fonds Européens

Benoît Charité
☎ 03 26 70 89 68
✉ benoit.charite@grandest.fr

Chef de service transports scolaires et interurbains

Pôle ST10 - en cours de recrutement
☎ 03 26 70 77 50
✉ transports10@grandest.fr

Pôle ST52 - Yannick Marion
☎ 03 26 70 77 70
✉ transports52@grandest.fr

LES 169 CONSEILLERS RÉGIONAUX DU GRAND EST



Franck LEROY

*Président
de la Région Grand Est*
Majorité régionale*
Marne
06 22 87 42 26
franck.leroy@grandest.fr



Denise BUHL

*Vice-Présidente
Montagne, ruralité,
patrimoine local*
Majorité régionale*
Alsace
06 70 63 23 89
denise.buhl@grandest.fr

François WERNER

*Vice-Président
Transition écologique et
énergétique*
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 30 12 36 45
francois.werner@grandest.fr

Nadège HORNBECK

*Vice-Présidente
Santé, prévention et handicap*
Majorité régionale*
Alsace
06 45 78 18 25
nadege.hornbeck@grandest.fr

Marie-Gabrielle CHEVILLON

*Vice-Présidente
Aménagement du territoire*
Majorité régionale*
Haute-Marne
06 81 61 39 12
marie-gabrielle.chevillon@grandest.fr



Valérie DEBORD

*1^{ère} Vice-Présidente
Emploi, formation, orientation
et apprentissage*
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 68 20 93 22
valerie.debord@grandest.fr

Claude STURNI

*Vice-Président
Développement économique*
Majorité régionale*
Alsace
06 61 66 28 09
claude.sturni@grandest.fr

François GROSDIDIER

*Vice-Président
Enseignement supérieur,
recherche et innovation (ESRI)*
Majorité régionale*
Moselle
06 13 54 43 15
francois.grosdidier@grandest.fr



Thibaud PHILIPPS

*Vice-Président
Transports et mobilités durables*
Majorité régionale*
Alsace
06 75 26 31 40
thibaud.philipps@grandest.fr

Élisabeth DEL GENINI

*Vice-Présidente
Citoyenneté, engagement et vie
associative*
Majorité régionale*
Vosges
06 80 05 45 69
elisabeth.delgenini@grandest.fr

Béatrice MOREAU

*Vice-Présidente
Agriculture, viticulture et forêt*
Majorité régionale*
Marne
06 86 71 57 31
beatrice.moreau@grandest.fr

Guillaume MARÉCHAL

*Vice-Président
Jeunesse et sport*
Majorité régionale*
Ardennes
06 08 64 69 93
guillaume.marechal@grandest.fr



Christèle WILLER

*Vice-Présidente
Lycée durable et éducation*
Majorité régionale*
Alsace
06 08 05 28 61
christele.willer@grandest.fr

Marc SEBEYRAN

*Vice-Président
Finances et commande publique*
Majorité régionale*
Aube
06 77 97 09 20
marc.sebeyran@grandest.fr

Brigitte TORLOTING

*Vice-Présidente
Transfrontalier, Europe et
relations internationales*
Majorité régionale*
Moselle
06 16 40 07 57
brigitte.torloting@grandest.fr

Philippe MANGIN

*Vice-Président
Bioéconomie, bioénergies et
alimentation durable*
Majorité régionale*
Meuse
06 32 64 91 30
philippe.mangin@grandest.fr



Catherine BELRHITI

*Présidente de la commission
Finances*
Majorité régionale*
Moselle
06 49 95 97 23
catherine.belrhiti@grandest.fr

Christian DEBÈVE

*Président de la commission
Transfrontalier, Europe et
Relations Internationales*
Majorité régionale*
Alsace
06 40 30 63 90
christian.debeve@grandest.fr

David VALENCE

*Président de la commission
Transports, Déplacements et
Infrastructures*
Majorité régionale*
Vosges
07 84 10 21 48
david.valence@grandest.fr



Stéphanie KIS

Présidente de la commission
Formation professionnelle

Majorité régionale*
Moselle
06 16 09 08 02
stephanie.kis@grandest.fr

Atissar HIBOUR

Présidente de la commission
Lycée Durable et Éducation

Majorité régionale*
Meuse
06 08 60 61 91
atissar.hibour@grandest.fr

Étienne MARASI

Président de la commission
Développement Économique

Majorité régionale*
Haute-Marne
06 81 29 54 06
etienne.marasi@grandest.fr

Véronique MARCHET

Présidente de la commission
Enseignement Supérieur,
Recherche et Innovation

Majorité régionale*
Marne
06 08 68 92 04
veronique.marchet@grandest.fr



**LES
CONSEILLERS
RÉGIONAUX**

Régine ALOIRD

Majorité régionale*
Alsace

06 07 31 45 67
regine.aloird@grandest.fr

**Michel
ANDREU-SANCHEZ**

Majorité régionale*
Alsace

06 43 97 24 13
michel.andreusanchez@grandest.fr

Nathalie AUBERT

Rassemblement national et
apparentés
Alsace

06 02 19 84 47
nathalie.aubert@grandest.fr



Jean-Luc WARSMANN

Président de la commission
Territoires

Majorité régionale*
Ardennes
06 08 58 69 93
jean-luc.warسمann@grandest.fr

Pascale GAILLOT

Présidente de la commission
Environnement

Majorité régionale*
Ardennes
06 74 00 02 06
pascale.gailLOT@grandest.fr

Laurent WENDLINGER

Président de la commission
Agriculture, Viticulture et Forêt

Majorité régionale*
Alsace
06 77 23 10 83
laurent.wendlinger@grandest.fr

Martine LIZOLA

Présidente de la commission
Culture et Mémoire

Majorité régionale*
Marne
06 07 09 88 93
martine.lizola@grandest.fr



Jean-Claude BADER

Rassemblement national et
apparentés
Alsace

06 08 76 48 70
jean-claude.bader@grandest.fr

Catherine BAILLOT

Majorité régionale*
Moselle

06 09 62 79 37
catherine.baillot@grandest.fr

Luc BARBIER

Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle

06 15 98 58 20
luc.barbier@grandest.fr

Patrick BASTIAN

Majorité régionale*
Alsace

06 81 23 01 80
patrick.bastian@grandest.fr



Cédric GOUTH

Président de la commission
Tourisme

Majorité régionale*
Moselle
06 10 72 41 49
cedric.gouth@grandest.fr

Véronique GUILLOTIN

Présidente de la commission
Santé, Solidarité, Citoyenneté

Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 20 66 34 02
veronique.guillotIN@grandest.fr

Thierry HORY

Président de la commission
Sport et Jeunesse

Majorité régionale*
Moselle
06 85 35 95 36
thierry.hory@grandest.fr

Philippe BORDE

Président de la commission
Montagne, Ruralité, Patrimoine
Local et Patrimoine Paysager

Majorité régionale*
Aube
06 08 94 72 85
philippe.borde@grandest.fr



Olivier BAUCHAT

Rassemblement national et
apparentés
Moselle

06 02 16 36 86
olivier.bauchat@grandest.fr

Fabienne BEAUVAIS

Majorité régionale*
Moselle

06 82 00 65 34
fabienne.beauvais@grandest.fr

Sandra BLAISE

La Gauche solidaire et
écologiste
Vosges

07 84 15 68 17
sandra.blaise@grandest.fr

Aude BRASTENHOFER

Rassemblement national et
apparentés
Vosges

03 88 15 65 63
aude.brastenhofer@grandest.fr



Alexandre CASSARO

Délégué aux fonds européens
Majorité régionale*
Moselle
06 70 66 06 52
alexandre.cassaro@grandest.fr

Jacques CATTIN

Majorité régionale*
Alsace
06 84 17 00 94
jacques.cattin@grandest.fr

Alain CÉDELLE

La Gauche solidaire
et écologiste
Haute-Marne
06 61 51 42 33
alain.cedelle@grandest.fr

Cédric CHEVALIER

Majorité régionale*
Marne
06 75 40 08 84
cedric.chevalier@grandest.fr



Laurent DREYFUS

Les Écologistes
Alsace
06 45 29 16 01
laurent.dreyfus2@grandest.fr

Hombeline DU PARC

Rassemblement national et
apparentés
Alsace
03 88 15 65 63
hombeline.duparc@grandest.fr

Annie DUCHÊNE

Majorité régionale*
Aube
06 08 81 88 53
annie.duchene@grandest.fr

Thibaut DUCHÊNE

Délégué à l'artisanat, au dialogue
social et aux ressources humaines
Majorité régionale*
Marne
06 76 39 72 33
thibaut.duchene@grandest.fr



Christophe CHOSEROT

Centristes et territoires
Meurthe-et-Moselle
06 30 07 30 70
christophe.choserot@grandest.fr

Sylvie D'ALGUERRE

Déléguée à l'égalité
femme/homme
Majorité régionale*
Vosges
06 88 84 40 65
sylvie.dalguerre@grandest.fr

Manon DELIOT

Majorité régionale*
Vosges
06 36 91 18 10
manon.deliot@grandest.fr

Sophie DELONG

Majorité régionale*
Haute-Marne
06 84 64 76 03
sophie.delong@grandest.fr



Christophe DUMONT

Les Écologistes
Ardennes
07 84 15 79 49
christophe.dumont@grandest.fr

Gaëlle DUPRÉ

Majorité régionale*
Aube
06 18 04 24 91
gaelle.dupre@grandest.fr

Jérôme END

Majorité régionale*
Moselle
06 60 42 04 79
jerome.end@grandest.fr

Fabien ENGELMANN

Rassemblement national et
apparentés
Moselle
03 88 15 65 63
fabien.engelmann@grandest.fr



Jacky DESBROSSE

Majorité régionale*
Marne
06 80 99 47 29
jacky.desbrosse@grandest.fr

Muriel DI REZZE

Rassemblement national et
apparentés
Meurthe-et-Moselle
03 88 15 65 63
muriel.direzze@grandest.fr

Angélique DIEUAIDE

Majorité régionale*
Alsace
06 25 79 49 32
angelique.dieuaide@grandest.fr

Marie-Claire DONNEN

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle
06 89 81 83 10
marie-claire.donnen@grandest.fr



Pascal ERRE

Rassemblement national et
apparentés
Marne
06 75 96 99 05
pascal.erre@grandest.fr

**Valérie
ESCHENMANN**

Rassemblement national et
apparentés
Alsace
06 06 65 98 78
valerie.eschenmann@grandest.fr

Grégoire EURY

Rassemblement national et
apparentés
Meurthe-et-Moselle
03 88 15 65 63
gregoire.eury@grandest.fr

Frédéric FABRE

Rassemblement national et
apparentés
Haute-Marne
06 82 28 32 70
frederic.fabre@grandest.fr



Bernard FISCHER
Majorité régionale*
Alsace
06 45 61 89 94
bernard.fischer@grandest.fr



Patrick FLOQUET
Majorité régionale*
Vosges
06 02 04 08 61
patrick.floquet@grandest.fr



Pierre FRANÇOIS
Rassemblement national et
apparentés
Vosges
06 52 59 08 66
pierre.francois@grandest.fr



Gilles FREMIOT
Majorité régionale*
Alsace
06 73 18 05 02
gilles.fremiot@grandest.fr



Daniel GREMILLET
Majorité régionale*
Vosges
06 07 86 15 77
daniel.gremillet@grandest.fr



Marie GRILLO
Rassemblement national et
apparentés
Moselle
07 83 45 92 88
marie.grillo@grandest.fr



Françoise GROLET
Rassemblement national et
apparentés
Moselle
06 81 54 44 47
francoise.grolet@grandest.fr



Jordan GUITTON
Rassemblement national et
apparentés
Alsace
06 79 71 26 72
jordan.guitton@grandest.fr



Anne-Sophie FRIGOUT
Rassemblement national et
apparentés
Marne
06 72 03 29 23
anne-sophie.frigout@grandest.fr



Laurent FURST
Majorité régionale*
Alsace
06 07 35 64 06
laurent.furst@grandest.fr



Évelyne GAREAUX
Les Écologistes
Moselle
06 14 75 73 04
evelyne.gareaux@grandest.fr



Marie-Paule GAY
Centristes et territoires
Alsace
06 85 46 70 89
marie-paule.gay@grandest.fr



Laure HAAG
Les Écologistes
Alsace
06 28 27 90 21
laure.haag@grandest.fr



Jean-Paul HASSELER
Majorité régionale*
Haute-Marne
06 30 46 86 13
jean-paul.hasseler@grandest.fr



Ludovic HAYE
Centristes et territoires
Alsace
ludovic.haye@grandest.fr



Isabelle HÉLIOT-COURONNE
Déléguée à l'orientation
Majorité régionale*
Aube
06 09 66 78 07
isabelle.heliot-couronne@grandest.fr



Sandrine GÉRARD
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 81 42 12 74
sandrine.gerard@grandest.fr



Cécile GERMAIN-ECUER
Les Écologistes
Alsace
06 95 85 76 57
cecile.germain-ecuer@grandest.fr



Laurent GNAEDIG
Rassemblement national et
apparentés
Alsace
06 25 21 12 42
laurent.gnaedig@grandest.fr



Bertrand GRANDHOMME
Majorité régionale*
Ardennes
07 88 70 77 13
bertrand.grandhomme@grandest.fr



Naïla HENNARD
Rassemblement national et
apparentés
Moselle
03 88 15 65 63
naïla.hennard@grandest.fr



Marianne HORNBY-GONIER
Majorité régionale*
Alsace
06 75 65 10 29
marianne.hornby-gonier@grandest.fr



Sébastien HUMBERT
Rassemblement national et
apparentés
Vosges
06 28 23 30 70
sebastien.humbert@grandest.fr



Laëtitia HURLAIN
Majorité régionale*
Meuse
06 88 37 30 56
laetitia.hurlain@grandest.fr



Jean-François HUSSON
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 08 98 70 68
jean-francois.husson@grandest.fr

Linda IBIEM
La Gauche solidaire et
écologiste
Alsace
06 02 19 62 08
nadalinda.ibiem@grandest.fr

Évelyne ISINGER
Déléguée aux mobilités
transfrontalières
Majorité régionale*
Alsace
06 08 48 52 53
evelyne.isinger@grandest.fr

Laurent JACOBELLI
Rassemblement national et
apparentés
Aube
03 88 15 65 63
laurent.jacobelli@grandest.fr



Henry LEMOINE
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 07 69 01 24
henry.lemoine@grandest.fr

Jessica LEROY
La Gauche solidaire et
écologiste
Meuse
06 07 31 60 91
jessica.leroy@grandest.fr

Marc MAILFAIT
Rassemblement national et
apparentés
Meuse
06 17 05 64 95
marc.mailfait@grandest.fr

Florence MARCOULT
Déléguée à la viticulture
Majorité régionale*
Marne
06 22 12 22 59
florence.marcoult@grandest.fr



Pauline JUNG
Déléguée au numérique
Majorité régionale*
Alsace
06 23 38 57 16
pauline.jung@grandest.fr

Guy-Dominique KENNEL
Majorité régionale*
Alsace
06 07 40 87 63
guy-dominique.kennel@grandest.fr

Claude KERN
Majorité régionale*
Alsace
06 85 21 51 49
claud.kern@grandest.fr

Eliane KLEIN
Rassemblement national et
apparentés
Alsace
06 77 94 87 20
eliane.klein@grandest.fr



Armand MARX
Centristes et territoires
Alsace
armand.marx@grandest.fr

Bertrand MASSON
La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle
bertrand.masson@grandest.fr

Jean-Louis MASSON
Rassemblement national et
apparentés
Moselle
03 88 15 65 63
masson@grandest.fr

Peggy MAZZERO
La Gauche solidaire et
écologiste
Moselle
06 70 51 52 92
peggy.mazzero@grandest.fr



Jill KÖPPE-RITZENTHALER
Centristes et territoires
Alsace
06 78 34 21 57
jill.koepp-ritzenthaler@grandest.fr

Géraldine KRIN
Les Écologistes
Meurthe-et-Moselle
06 47 85 32 67
geraldine.krin@grandest.fr

Aina KURIC
Centristes et territoires
Marne
aina.kuric@grandest.fr

Christelle LEHRY
Majorité régionale*
Alsace
06 30 96 51 21
christelle.lehry@grandest.fr



Patricia MELET
Rassemblement national et
apparentés
Meurthe-et-Moselle
06 25 49 67 67
patricia.melet@grandest.fr

Franck MENONVILLE
Majorité régionale*
Meuse
06 80 62 05 92
franck.menonville@grandest.fr

Maxence MEUNIER
Majorité régionale*
Aube
06 27 89 11 69
maxence.meunier@grandest.fr

Lara MILLION
Centristes et territoires
Alsace
lara.million@grandest.fr



Bruno MINUTIELLO
Délégué à l'économie sociale et solidaire
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 78 56 73 66
bruno.minutiello@grandest.fr



Philippe MORENVILLIER
Rassemblement national et apparentés
Meurthe-et-Moselle
06 60 83 70 00
philippe.morenvillier@grandest.fr



Yves MULLER
Centristes et territoires
Moselle
yves.muller@grandest.fr



Christophe NAEGELEN
Majorité régionale*
Vosges
06 84 64 59 82
christophe.naegelen@grandest.fr



Charline PRINCE
Majorité régionale*
Vosges
06 32 90 76 95
charline.prince@grandest.fr



Éric QUÉNARD
La Gauche solidaire et écologiste
Marne
06 80 10 22 88
eric.quenard@grandest.fr



Nawel RAFIK-ELMRINI
Centristes et territoires
Alsace
nawel.rafik-elmrini@grandest.fr



Angélique RANC
Rassemblement national et apparentés
Aube
06 19 83 31 67
angelique.ranc@grandest.fr



Thierry NICOLAS
Majorité régionale*
Alsace
06 20 22 62 54
thierry.nicolas@grandest.fr



Lou NOIRCLERE
Les Écologistes
Vosges
06 89 06 46 90
lou.noirclere@grandest.fr



Bruno NORTH
Non inscrit
Ardennes
bruno.north@grandest.fr



Ludvine PERARD
Les Écologistes
Marne
07 84 15 75 12
ludvine.perard@grandest.fr



Isabelle RAUCH
Centristes et territoires
Moselle
isabelle.rauch@grandest.fr



Dominique RENAUD
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
06 37 32 53 99
dominique.renaud@grandest.fr



Caroline REYS
Les Écologistes
Alsace
06 52 75 96 93
caroline.reys@grandest.fr



Myriam RICARDE
Majorité régionale*
Marne
06 02 19 24 12
myriam.ricarde@grandest.fr



Dyna PETER-OTT
Majorité régionale*
Alsace
06 72 91 57 38
dyna.peter-ott@grandest.fr



Didier PETTERMANN
Centristes et territoires
Alsace
06 85 02 80 42
didier.pettermann@grandest.fr



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Délégué à l'eau
Majorité régionale*
Alsace
06 86 52 06 35
frederic.pfliegersdoerffer@grandest.fr



Baptiste PHILIPPO
Rassemblement national et apparentés
Marne
03 88 15 65 63
baptiste.philippo@grandest.fr



Christelle RITZ
Rassemblement national et apparentés
Alsace
06 18 76 04 36
christelle.ritz@grandest.fr



Arnaud ROBINET
Majorité régionale*
Marne
06 73 50 77 33
arnaud.robinet@grandest.fr



Virginie RODRIGUES DE OLIVEIRA
Majorité régionale*
Ardennes
06 80 07 56 62
virginie.rodrigues-de-oliveira@grandest.fr



Éliane ROMANI
Les Écologistes
Moselle
06 30 94 47 76
eliane.romani@grandest.fr



Gabrielle ROSNER-BLOCH
Délégué à la culture et aux cultes
Majorité régionale*
Alsace
06 11 64 28 26
gabrielle.rosner-bloch@grandest.fr



Marcello ROTOLO
La Gauche solidaire
et écologiste
Alsace
06 07 39 96 26
marcello.rotolo@grandest.fr



Rémy SADOCCO
Majorité régionale*
Moselle
06 72 00 81 10
remy.sadocco@grandest.fr



Anne SANDER
Majorité régionale*
Alsace
06 07 27 82 67
anne.sander@grandest.fr



Marie-Catherine TALLOT
Majorité régionale*
Meurthe-et-Moselle
07 87 35 46 96
marie-catherine.talbot@grandest.fr



Vincent THIÉBAUT
Centristes et territoires
Alsace
vincent.thiebaut@grandest.fr



Hervé TILLARD
La Gauche solidaire et
écologiste
Meurthe-et-Moselle
06 81 11 13 36
herve.tillard@grandest.fr



Pascal TSCHAEN
Rassemblement national et
apparentés
Alsace
06 60 76 16 27
pascal.tschaen@grandest.fr



Marie-Rose SARTOR
Majorité régionale*
Moselle
07 84 10 21 55
marie-rose.sartor@grandest.fr



Gérard SCHANN
Les Écologistes
Alsace
06 03 40 19 16
gerard.schann@grandest.fr



Véronique SCHMIT
Majorité régionale*
Moselle
06 07 53 29 33
veronique.schmit@grandest.fr



Patricia SCHNEIDER
Majorité régionale*
Ardennes
06 87 80 39 52
patricia.schneider@grandest.fr



Hülliya TURAN
La Gauche solidaire et
écologiste
Alsace
07 84 15 79 48
hullya.turan@grandest.fr



Odile UHLRICH-MALLET
Majorité régionale*
Alsace
06 37 75 53 00
odile.uhlrich-mallet@grandest.fr



Justin VOGEL
Centristes et Territoires
Alsace
06 08 33 85 17
justin.vogel@grandest.fr



Marie-Claude VOINÇON
Rassemblement national et
apparentés
Moselle
06 88 79 67 61
marie-claude.voincon@grandest.fr



Georges SCHULER
Centristes et territoires
Alsace
georges.schuler@grandest.fr



Jean-François SECONDE
Les Écologistes
Moselle
06 03 66 38 50
jean-francois.seconde@grandest.fr



Olivier SOHLER
Majorité régionale*
Alsace
06 08 53 59 46
olivier.sohler@grandest.fr



Bouabdellah TAHRI
Délégué aux Jeux Olympiques et
paralympiques et aux sportifs de
haut niveau
Majorité régionale*
Moselle
07 81 75 65 40
bouabdellah.tahri@grandest.fr



Sylvain WASERMAN
Centristes et territoires
Alsace
sylvain.waserman@grandest.fr



Michaël WEBER
La Gauche solidaire
et écologiste
Moselle
06 13 42 74 72
michael.weber@grandest.fr



Séverine WEIDER-NIGLIS
Centristes et territoires
Alsace
06 81 83 04 79
severine.weider-niglis@grandest.fr



Irène WEISS
Déléguée à la cybersécurité
Majorité régionale*
Alsace
06 80 95 39 64
irene.weiss@grandest.fr



Joëlle WEY

Majorité régionale*
Moselle

06 86 44 57 64
joelle.vey@grandest.fr



Marion WILHELM

Rassemblement national et
apparentés
Alsace

06 17 18 03 25
marion.wilhelm@grandest.fr



Ghislain WYSOCINSKI

Les Ecologistes
Aube

06 02 19 64 66
ghislain.wysocinski@grandest.fr



Bora YILMAZ

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle

06 81 29 15 88
bora.yilmaz@grandest.fr



Huguette ZELLER

Députée au transfrontalier

Majorité régionale*
Alsace

06 86 79 66 10
huguette.zeller@grandest.fr



**Christian
ZIMMERMANN**

Rassemblement national et
apparentés
Alsace

07 68 22 76 51
christian.zimmermann@grandest.fr



Marc ZINGRAFF

Député à la Grande Région

Majorité régionale*
Moselle

06 76 78 95 61
marc.zingraff@grandest.fr



© Région Grand Est - Direction de la Communication - 6094 - Avril 2023. Crédits photographiques: Ville d'Épernay - Michel Joyet; Pascal Bolez; Michel Christen; Marc Dosmann; Jean-Luc Bauder; Jean-Christophe Verhaegen; Samuel GRELL - Région Grand Est; Illustrations: Heideesmes.fr; Visual Generation - Abbe Stock

La Région
Grand Est

ALSACE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LORRAINE

Siège du Conseil régional
1 place Adrien Zeller
BP 91006
67070 Strasbourg Cedex
+33 (0)3 88 15 68 67

Hôtel de Région
5 rue de Jéricho
CS70441
51037 Châlons-en-Champagne Cedex
+33 (0)3 26 70 31 31

Hôtel de Région
place Gabriel Hocquard
CS 81004
57036 Metz Cedex 01
+33 (0)3 87 33 60 00



www.grandest.fr